



Parc national
de La Réunion

20 RAPPORT D'ACTIVITÉ 23



unesco
Site du patrimoine mondial

Pitons, cirques et remparts
de l'île de la Réunion



ÉDITO

Au niveau mondial, l'appauvrissement de la biodiversité pose de façon urgente la question des enjeux de gestion des ressources naturelles cruciales pour l'avenir et de la qualité de l'héritage laissé aux futures générations. Pour se donner les moyens d'agir, quasiment 80 % du territoire de l'île ont été labellisés en tant que Parc national. Dans ce contexte, l'établissement public du Parc national de La Réunion poursuit son implication dans des projets partenariaux d'envergure qui mobilisent désormais tous les maillons du territoire.

Présider le Conseil d'Administration du Parc national de La Réunion pour la 3^{ème} année consécutive me permet de porter un regard sur le suivi pluriannuel de projets

ambitieux, à la fois en faveur du maintien et de la valorisation d'un patrimoine paysager, naturel et culturel unique au monde, et structurants pour une dynamique de territoire.

Si les défis sont immenses, l'année 2023 a vu se poursuivre et émerger des projets dimensionnés en conséquence au sein du Parc national. Ils se pérennisent grâce à la mobilisation de chacun de ses agents, collaborateurs et partenaires associés, au travers d'initiatives multiples et de modèles de collaboration vertueux. Car chacun peut contribuer à faire vivre et rayonner notre île, de l'individu qui cherche à comprendre et à préserver son patrimoine, au professionnel qui fait le choix de s'engager dans une activité économique écologique et durable, en passant par l'institution qui intègre à ses politiques la dimension environnementale.

Au cœur des actions qui ont été entreprises cette dernière année, et qui vous seront présentées dans ce rapport d'activité : le lancement d'un grand programme de REstauration des Milieux NATurels, co-porté par le Parc national, le Cirad et l'Université de La Réunion. À l'issue d'un travail diagnostique, il s'agit de proposer des actions de restauration prioritaires sur des milieux dégradés, envahis par les espèces exotiques envahissantes.

Au-delà des actions menées sur des territoires pilotes, il propose à diverses structures d'agir de façon coordonnée sur des enjeux communs transversaux et dont l'impact affecte potentiellement chaque portion du territoire.

Toujours dans l'esprit d'une collaboration d'acteurs variés, la gestion et la valorisation des interfaces, enjeu territorial majeur, ont fait l'objet au niveau du Parc national, d'expérimentations dans le cadre des projets GAIAR et RENFOBIODIV, pour permettre la réhabilitation de parcelles frontalières du cœur de parc national, grâce à la participation d'agriculteurs, de pépiniéristes, d'associations et de structures partenaires, à l'image de l'Armefflor.

Autre projet partenarial d'intérêt amorcé en 2023 : la démarche Plan de Paysage de La Réunion, qui entend associer la diversité des acteurs du territoire dans une réflexion en vue d'intégrer la valeur exceptionnelle des paysages réunionnais dans les projets d'aménagement.

Être Président du Conseil d'Administration de l'établissement public du Parc national de La Réunion, c'est échanger, construire avec les acteurs de la biodiversité mais aussi aller au-devant de celles et ceux qui agissent concrètement

à leur échelle et ont un rôle à jouer dans la valorisation d'un patrimoine mondial de l'humanité.

Rencontrer les habitants, les acteurs économiques, et les membres des collectivités, aux Avironnements naturellement, mais aussi à l'Étang-Salé, à Dos d'âne, au Brûlé, et réfléchir ensemble à un « mieux éclairer » là où la quiétude et l'obscurité sont indispensables à la vie de nombreuses espèces, est l'une des actions de sensibilisation à laquelle j'ai tenu à prendre part, dans le cadre du programme « Les Jours de la Nuit ».

L'urbanisation galopante, la résilience des territoires, la gestion des ressources naturelles, la concurrence défavorable des espèces exotiques invasives sur la végétation réunionnaise, la connaissance des plantes endémiques font également partie des problématiques qui me sont chères, qui trouvent un écho dans les projets portés par le Parc national, et dont je vous invite vivement à prendre connaissance.

Bonne lecture à toutes et tous !

Éric Ferrère
Président du Parc national
de La Réunion

SOMMAIRE

01

CONSERVER LES HABITATS ET ESPÈCES À ENJEUX

Pages 7 à 30

Conservation des espèces végétales
et animales | 7

- Bilan des actions du projet intégré de Restauration des Milieux Naturels – 2023 | 7
- Gestion Agro-écologique et Innovante des friches par l'Agroforesterie | 14
- Suivi des populations de Pétrrels noirs de Bourbon | 16
- Bilan de la stratégie de lutte « Espèces Exotiques Envahissantes Animales » | 19
- Échanges d'expertises avec le Parc Table Mountain d'Afrique du Sud | 21
- Caractériser l'impact des cabris en milieu naturel préservé | 24
- Bilan du projet SEVE et feuille de route flore et habitat | 26

Préservation des paysages | 28

- Le Plan Paysage de La Réunion, un diagnostic partagé avec les partenaires | 28
- Inventaire des installations obsolètes au sommet du volcan | 30

02

CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À LA RÉUNION

Pages 32 à 39

Accompagnement
du territoire à la connaissance,
à la valorisation et à l'amélioration
de ses environnements nocturnes | 32

- ECOPARC : une expérimentation sur un site à fort enjeu environnemental | 33
- Animation territoriale | 35

Accompagnement à la transition
agro-écologique | 37

- Le Parc national de La Réunion engagé sur les enjeux de transition alimentaire | 37
- Animation des MAEC : une expérience réussie | 39

03

ZOOM SUR LES TERRITOIRES

Pages 42 à 57

Mafate | 42

- Construire dans Mafate : un guide architectural et paysager | 42
- « Ilet dann Ker » 1^{ère} édition à Marla | 44

Massif de la Roche Écrite | 45

- Plan d'Actions Concerté Roche Écrite : poursuite et accélération | 45

Plaine-des-Palmistes | 49

- Construire une offre de sensibilisation autour de la Route des Plaines | 49
- Jardin public patrimonial à la Plaine-des-Palmistes | 51

Volcan | 53

- Le Projet Renfobiodiv : vers la restauration écologique et la valorisation des friches | 53
- Vers l'ouverture du nouveau gîte du volcan | 56
- 2023, un excellent cru pour la marque *Esprit parc national* | 57

04

SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

Pages 60 à 70

- Des vidéos qui racontent les territoires | 60
- Des photos 360° produites pour le Sentié FAH'ÂME | 61
- De nouveaux outils pour sensibiliser les publics | 63
- Éducation à l'environnement, le rôle des PREN | 65
- Festivités et manifestations | 66
- Quatre stations de biosécurité sur les sentiers | 70

05

VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

Pages 72 à 78

- Les moyens dédiés au projet d'établissement | 72
- 17 inspecteurs de l'environnement au Parc national de La Réunion | 74
- Nos agents se forment à la sécurité en milieux naturels | 76
- Participation d'agents à la Mosaïque des Uniformes | 77
- Bilan inter-parcs 2023 | 78



CONSERVER LES HABITATS ET ESPÈCES À ENJEUX

CONSERVATION DES ESPÈCES VÉGÉTALES ET ANIMALES

Bilan des actions du projet intégré de Restauration des Milieux Naturels – 2023

Le projet intégré de restauration des milieux naturels vise à caractériser et prioriser les milieux en vue de proposer des actions de restauration pour les milieux classés comme prioritaires.

Les premières actions présentées ci-dessous ont permis de débiter la caractérisation et la priorisation des milieux naturels du cœur de parc national.

L'année 2022 avait permis d'accorder les partenaires autour d'une méthodologie pour caractériser l'état d'invasion des formations végétales afin

de prioriser les zones de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE).

En 2023, grâce à un fort investissement terrain du Parc national de La Réunion et de ses partenaires, cette méthodologie a pu être déployée à grande échelle.

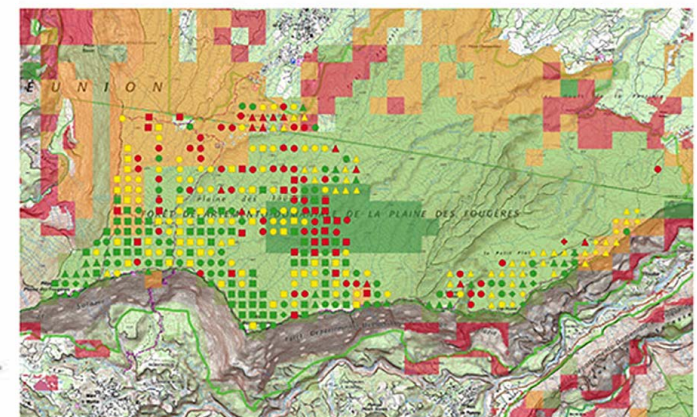
Ainsi, la première session d'inventaire amorcée en 2022 sur le massif de la Plaine des Fougères (10 000 ha) a pu être finalisée. Elle a révélé un état d'invasion relativement important comparé à l'état des connaissances en 2020.



Habitat relevé
● Avouane
● Forêt de bois de couleur
● Pandaniale
● Tamarinaie

Niveau d'invasion
● Peu envahi
● Moyennement envahi
● Fortement envahi

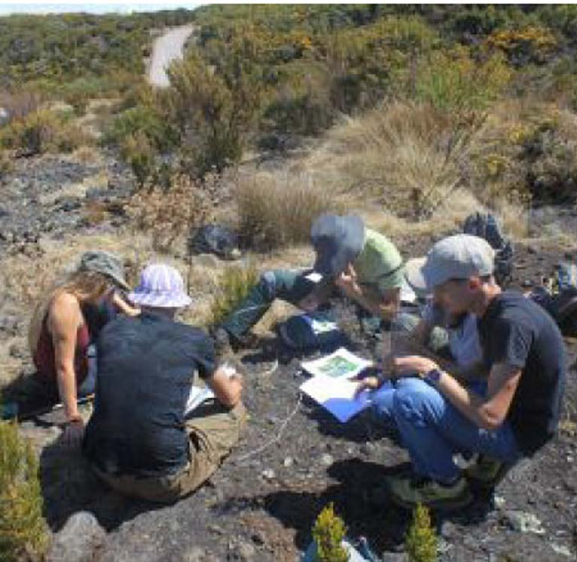
Degré d'invasion 2020
■ Non envahi
■ Peu envahi
■ Moyennement envahi
■ Fortement envahi



Les résultats de cette importante campagne terrain ont été utilisés lors de plusieurs groupes de travail afin d'organiser et programmer les actions de restauration à prévoir sur le massif de façon partenariale. Ainsi, plusieurs actions ont été identifiées prioritaires sur le massif par exemple : la lutte contre certaines espèces émergentes : Califon (*Strobilanthes hamiltonianus*), Quinquina (*Cinchona officinalis*), Troène (*Ligustrum sp.*)

Le Grand Bénare, un autre massif de grande ampleur (1 050 ha), a également pu faire l'objet d'inventaires du degré d'invasion en 2023.

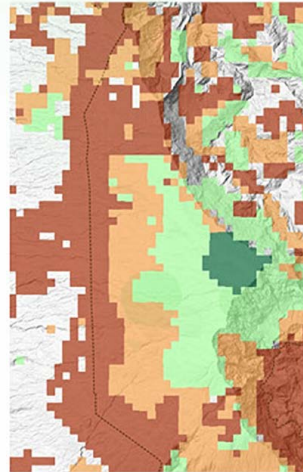
Prise en main du protocole de caractérisation du degré d'invasion en zone altimontaine



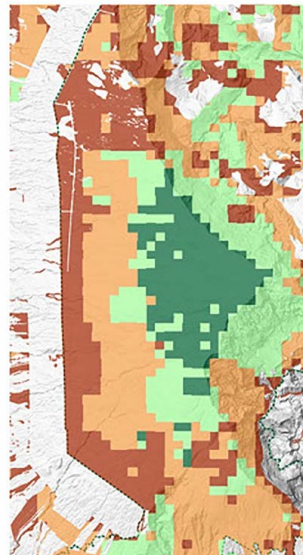
© Parc national de La Réunion

Sur ce massif, les inventaires terrain ont permis de caractériser un meilleur état de conservation avec moins de milieux naturels envahis que ceux estimés en 2020.

DI 2019 (avant inventaire)



DI 2023 (après campagne d'inventaires terrain)



Carte 1 - Résultats issus de la télédétection d'*Ulex europaeus* sur le massif du Grand Bénare

En 2024, la priorisation et programmation des actions de lutte pourront être entreprises pour ce massif.

En parallèle, une étude soutenue par l'AFD a permis de tester l'utilisation de la télédétection pour cartographier la répartition des espèces exotiques envahissantes.

Cette étude a permis de cartographier la répartition du Raisin marron (*Rubus alceifolius*) sur le massif de la Plaine des Fougères et de l'Ajonc d'Europe (*Ulex europeus*) sur le massif du Grand Bénare, complétant les relevés terrains.

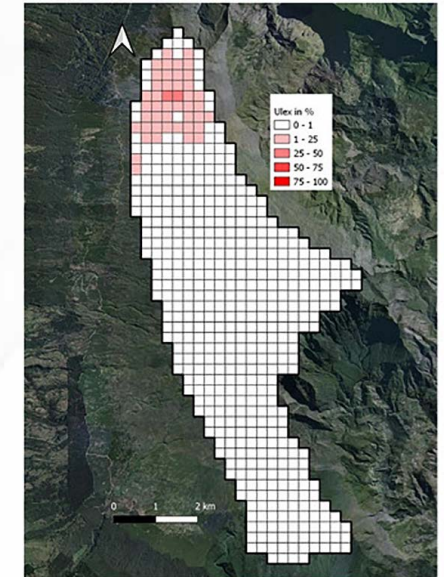
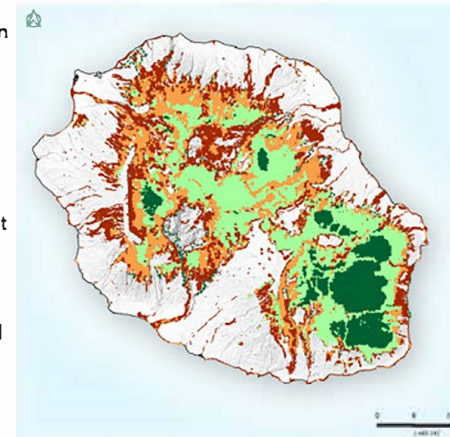


Fig24. Percentage of Ulex in a 250m Grid in Maito

Degré d'invasion 2024

- Niveau d'invasion
- Intact / Non envahi
- Peu envahi
- Moyennement envahi
- Très envahi
- Cœur du Parc National

Sources : IGN MNT10m, BD TOP 2020[®], PNReu, CIRAD, Université de la Réunion Créé le 20/08/2023



Ainsi, depuis les travaux de 2019, l'ensemble des campagnes terrain et des travaux de télédétection ont pu être pris en compte pour actualiser la carte globale du degré d'invasion à l'échelle de l'île en 2023, par le Cirad.

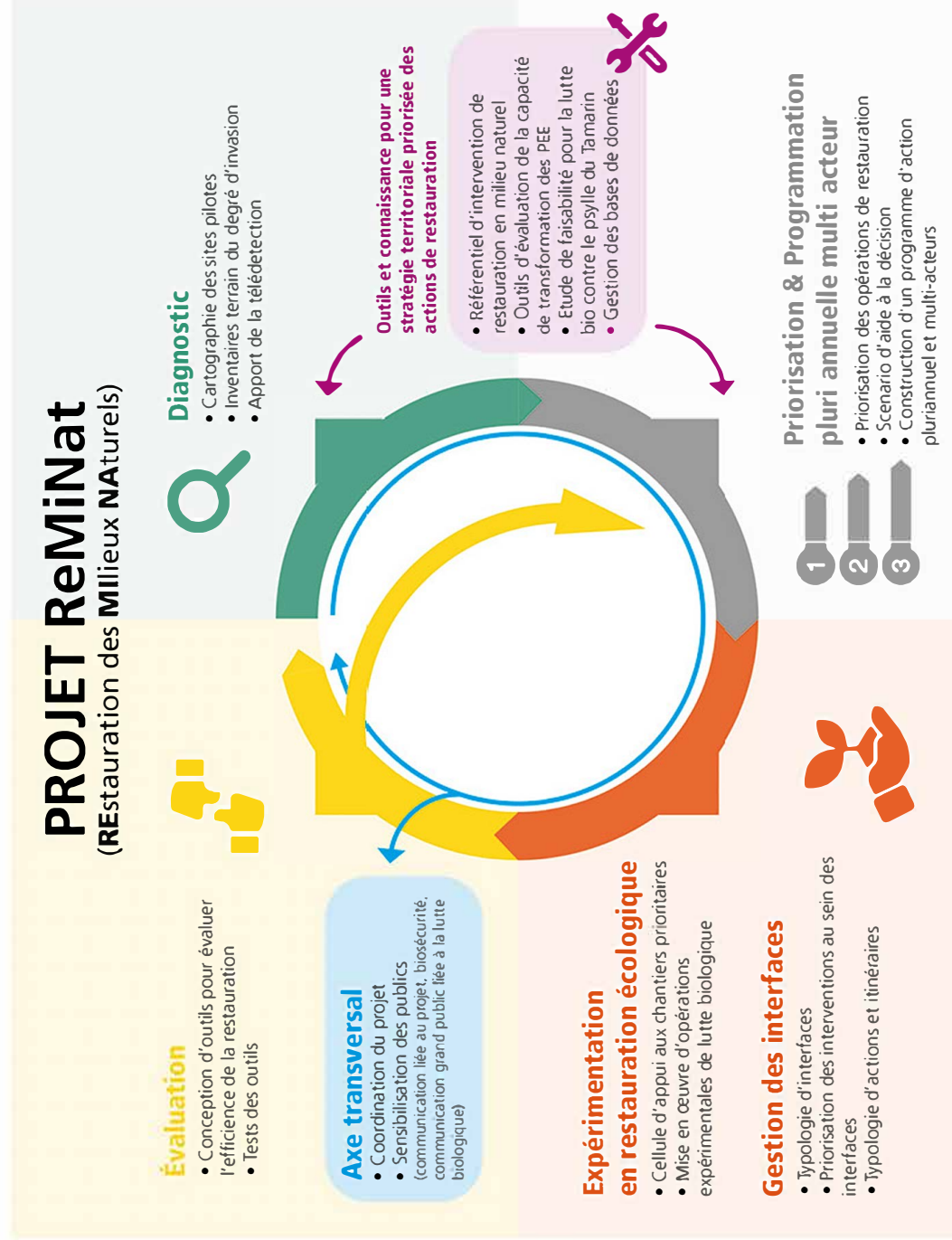
Il est également important de souligner que l'ONF a également pu entreprendre des inventaires du degré d'invasion afin d'établir des stratégies de lutte

dans l'Aire de Contrôle Intensif (ACI) de Bon Accueil aux Makes et la Réserve Biologique Intégrale des hauts de Bois de Nèfles.



L'année 2023 est également marquée par l'obtention de fonds supplémentaires via le Fonds vert pour financer un grand programme de Recherche et Développement appelé ReMiNat (REstauration des Milieux NATurels). Cette première tranche de financement intègre un

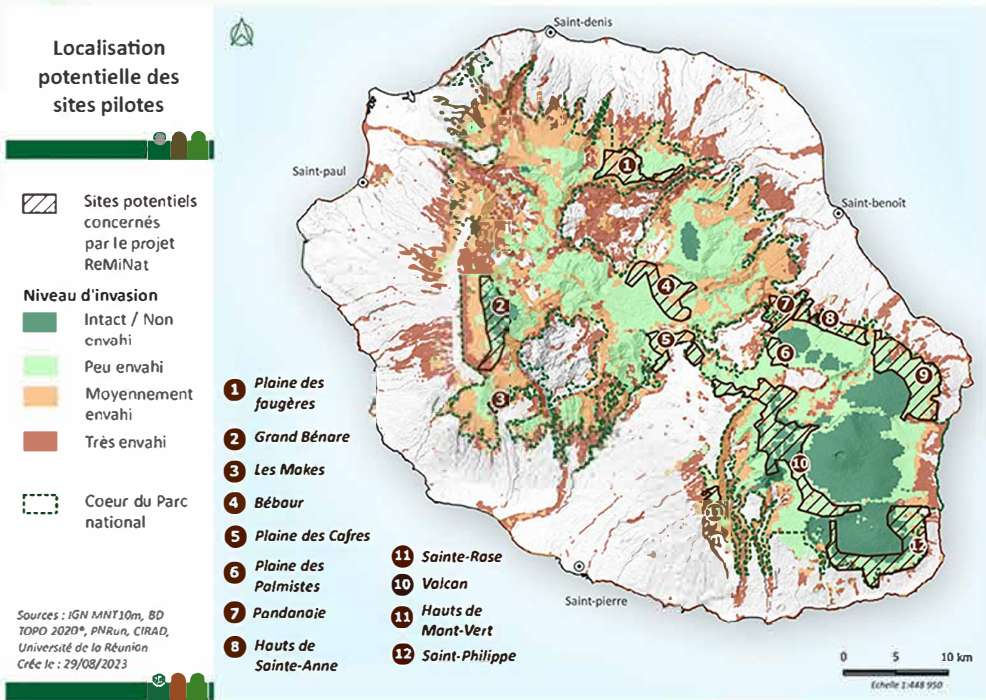
ambitieux projet de 5 ans qui vise à travailler plusieurs points de la séquence logique d'intervention du projet intégré de REstauration des Milieux NATurels. Il s'agit d'un projet co-porté par le Parc national, le Cirad et l'Université de La Réunion.





Deux axes transversaux (1&7) permettent de travailler plusieurs éléments techniques tels qu'un référentiel des actions de restauration, la meilleure priorisation des espèces à cibler pour la lutte via la qualification de la capacité de transformation des EEE.

L'ensemble des autres axes auront une approche territoriale (cf. carte 2 ci-dessous) avec la poursuite du diagnostic sur de nouveaux massifs, leur priorisation, la programmation des actions de restauration ainsi que l'évaluation de chantiers prioritaires avec l'objectif d'accompagner les acteurs et gestionnaires à l'amélioration des itinéraires techniques de restauration.



Sources : IGN MNT10m, BD TOPO 2020*, PNRUN, CIRAD, Université de la Réunion
Créé le : 29/08/2023



Le projet REMINAT est financé par l'Etat au titre du « Fonds Vert - France nation verte »

Dans le cadre du programme intégré de conservation et restauration des habitats à enjeux de l'île, les différents partenaires ont acté le fait qu'il fallait changer d'échelle en matière d'intervention opérationnelle.

Un certain nombre de freins sont à lever tant en matière de connaissance, que de gouvernance ou de moyens, mais un des sujets centraux de cette démarche est d'avoir une capacité opérationnelle de terrain au niveau des enjeux.

Il faut pour cela anticiper et commencer à réfléchir à la consolidation d'une filière ou d'un cluster ingénierie écologique qui regrouperait tous les métiers nécessaires pour mener des opérations de restauration.

Il s'agit donc de réfléchir en partant d'une séquence de restauration et d'identifier l'ensemble des métiers nécessaires de la production du « matériel » végétal en passant par les ouvriers spécialisés, le personnel d'encadrement, les maîtrises d'ouvrages jusqu'à la partie recherche et développement.

Pour ce faire, une étude a été financée et coordonnée par le Parc national en mobilisant dans des séquences de travail l'ensemble des acteurs concernés tant au niveau des gestionnaires, que des opérateurs mais également le secteur de la formation.

Même s'il est difficile d'évaluer exactement aujourd'hui le potentiel d'emploi d'une filière complète ; l'étude a permis d'identifier une diversité de métiers et de secteurs interconnectés ou complémentaires qui constituent un gisement d'environ 3 000 emplois directs ou indirects et de pointer des secteurs où il existait déjà un déficit important de recrutement.

Ce travail a permis de mobiliser un grand nombre d'acteurs pour réfléchir sur le sujet et montrer qu'une politique volontariste de conservation de l'environnement pouvait également être porteuse d'emplois et donc de création de richesses.

Une note de synthèse de restitution des travaux est accessible sur le site web du Parc national. Pour plus d'informations, merci de transmettre votre demande à contact@reunion-parcnational.fr.

Séminaire emplois formations dédié aux espaces naturels



© Parc national de La Réunion

Gestion Agro-écologique et Innovante des friches par l'Agroforesterie (GAIAR)

Initié en 2021 en partenariat avec l'Armefflor, le projet GAIAR a expérimenté des modes de gestion et de valorisation agroforestiers sur des terrains en friche, à l'interface entre zones agricoles et naturelles.

Ces espaces aujourd'hui délaissés, constituent un réservoir pour de nombreuses espèces exotiques envahissantes, favorisant leur diffusion vers les milieux naturels encore préservés. La gestion et la valorisation de ces interfaces, enjeu territorial important pour la biodiversité, contribue au développement économique des Hauts de l'île.

GAIAR s'est appuyé sur la mise en place d'un réseau de plusieurs parcelles expérimentales réparties

sur l'ensemble du territoire pour l'acquisition de références techniques, économiques et environnementales locales, permettant la réhabilitation de parcelles en friche et la mise en place de projets agroforestiers.

Le 19 décembre 2023, le comité de pilotage de restitution des résultats des 3 années du projet GAIAR (2021-2023) a permis de présenter les premiers référentiels destinés à alimenter les politiques publiques ainsi que les outils développés pour les agriculteurs : bilan des plantations et des surfaces réhabilitées, données de suivis technico-économique et écologique, guides méthodologiques etc.



Comité de pilotage du projet GAIAR.

Les participants des structures impliquées dans le projet GAIAR dont la Région, la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF), la Chambre d'Agriculture, la SPL Edden, Qualitropic, le Cirad et plusieurs agriculteurs partenaires ont félicité le travail mené par le Parc national,

l'Armefflor et plus particulièrement l'équipe mobilisée sur le projet.

Les suivis et la mise en place de parcelles expérimentales complémentaires dans le cadre de l'axe 5 du projet de Restauration des milieux naturels portant sur la gestion des interfaces sont amenés à se poursuivre.

Palette végétale de plantes indigènes conçue pour l'aménagement agricole.



Au-delà de l'accompagnement individualisé d'agriculteurs engagés dans le projet GAIAR, le Parc national et son partenaire l'Armefflor ont conçu plusieurs documents techniques d'aide à la mise en place de parcelles d'agroforesterie, dont une palette d'espèces qui vise à promouvoir l'usage et la sauvegarde d'espèces patrimoniales de La Réunion dans les projets agricoles. Les palettes proposées

s'appuient sur le découpage de l'île en grandes zones bioclimatiques définies dans le cadre de la DAUPI (Démarche Aménagement Urbain et Plantes Indigènes), portée par le Conservatoire Botanique National de Mascarin.

Document disponible sur le site web du Parc national. Pour plus d'informations, merci de transmettre votre demande à contact@reunion-parcnational.fr.

Suivi des populations de Pétrels noirs de Bourbon

Espèce d'oiseau marin endémique de La Réunion, le Pétrel noir de Bourbon (*Pseudobulweria aterrima*) est aujourd'hui en danger critique d'extinction. On estime à moins de 100 le nombre de couples sur l'île et donc dans le monde. Ceci en fait l'une des espèces d'oiseaux marins les plus rares à l'échelle planétaire. Afin de mieux le protéger, il est indispensable de comprendre ses comportements et de suivre l'évolution des populations.

Le Pétrel noir de Bourbon ou Timize revient sur l'île chaque

année pour trouver un partenaire et se reproduire. Il niche dans des terriers qu'il creuse à même le sol à flanc de falaises, entre 650 et 1 200 mètres d'altitude.

Le difficile accès aux colonies requiert des aptitudes de cordistes pour les intervenants qui procèdent au suivi des populations sur des sites où tout accès terrestre est parfois impossible. Régulièrement visitée par l'équipe du Parc national, la colonie du Rond des Chevrons nécessite ainsi le recours à un transport hélicoptéré,



Les équipes disposent de qualifications techniques nécessaires pour accéder aux sites de nidification.

© Parc national de La Réunion

et à une marche en milieu dense et escarpé pour approcher le site de reproduction, ainsi que les différents dispositifs mis en place : pièges, caméras 4G, enregistreurs acoustiques, dispositifs de repasse (chant du Pétrel noir) et terriers artificiels.

— Évaluation du succès reproducteur durant le mois de mars

L'équipe formée aux techniques d'alpinisme doit descendre à pic pour atteindre les nids. L'un des objectifs prioritaires consiste en l'évaluation du succès reproducteur des couples présents sur la colonie. En d'autres termes : vérifier si les œufs inventoriés en novembre lors d'une précédente mission ont éclos. De là dépend la survie même de l'espèce.

Seuls des bagueurs agréés, formés et expérimentés, sont autorisés à manipuler les oiseaux. Chaque poussin est délicatement extrait de son terrier puis bague afin de



Bagueage d'un Pétrel noir.

© Parc national de La Réunion

permettre une future identification. C'est aussi l'occasion de récolter des informations sur les individus, telles que leur poids, la longueur de leur bec et celle de leurs ailes. Les données recueillies sont transmises à l'Université de La Réunion, responsable du programme de bagueage et en charge des analyses jusqu'à mi-2023.

Un nid retrouvé vide peut-être le signe de la prédation d'un rat ou d'un chat, ceux-ci représentant la principale cause de l'effondrement des populations de pétrels.



– Opérations de dératisation

Il s'agit du deuxième objectif de la mission des équipes une fois sur colonies : assurer une lutte active contre les prédateurs de l'espèce. Introduits par l'Homme au cours des derniers siècles, les rats et les chats font en effet des ravages dans les populations d'oiseaux endémiques. On estime qu'un chat haret¹ tue jusqu'à 90 pétrels par an, et les rats se nourrissent des œufs déposés dans les terriers, voire de jeunes poussins.

La visite de la colonie est donc également l'occasion de relever les données enregistrées par les caméras autonomes et de réapprovisionner les appâts des pièges à rats mécaniques disposés aux alentours de la zone. Depuis le lancement de ces actions de dératisation en 2016, le succès reproducteur des pétrels noirs présents sur la colonie est en significative augmentation.



¹ Chat haret : Chat domestique sans maître, ou issu de sa descendance, retourné à l'état sauvage.



Bilan de la stratégie de lutte « Espèces Exotiques Envahissantes Animales »

Décembre 2023 aura marqué la fin du projet « Espèces Exotiques Envahissantes Animales » (EEE A). Ce projet, co-financé par l'Union Européenne sur fonds FEDER, la Région et l'État avait pour objectif :

- ▶ de définir une stratégie partenariale de priorisation pour la lutte contre les EEE A menaçant la biodiversité ;
- ▶ d'élaborer une stratégie opérationnelle de gestion des chats et rats en cœur de parc national.

Les EEE A représentent une menace forte pour la biodiversité réunionnaise. Au vu de leur capacité de dispersion, il est

indispensable de créer une dynamique de gestion à l'échelle de l'ensemble du territoire. Assurer une protection du patrimoine naturel du cœur de parc national, est un objectif lié à la prévention de l'arrivée sur l'île de ces EEE A.

– Stratégie partenariale de priorisation pour la lutte contre les EEE A menaçant la biodiversité terrestre indigène

Une stratégie a été élaborée en s'appuyant sur un travail collaboratif entre les acteurs impliqués dans la gestion des espèces et sur la stratégie nationale. On retiendra les mesures suivantes :

- ▶ la prévention de l'introduction d'EEE ;
- ▶ la détection précoce d'EEE, en privilégiant son éradication avant implantation ;
- ▶ les mesures de confinement et de maîtrise sur le long terme si l'éradication n'est pas réalisable.

Il est important de se rappeler que la finalité de cette stratégie reste la conservation des habitats, des espèces indigènes et la restauration des écosystèmes à préserver.



© Parc national de La Réunion

Deux chargés de mission, Souzanah Chahiba et Antoine Edé, ont mis en œuvre le projet FEDER.

Ce travail aura permis de s'intéresser de plus près à certaines EEE A présentes sur le territoire : cabris, cochons, cerfs, pathogènes et invertébrés, pour lesquels des fiches spécifiques ont été rédigées. Une cartographie des acteurs de la lutte, et des outils nécessaires à la gestion partenariale de cette menace, ont également été réalisés.

– **Élaborer une stratégie opérationnelle de limitation des chats et rats en cœur de parc national**

En préambule du travail sur cette stratégie, les équipes ont capitalisé les connaissances acquises grâce aux actions déjà réalisées ou en cours pour lutter contre ces espèces, notamment dans le cadre des actions de conservation en

faveur des pétrels endémiques et de l'Echenilleur de La Réunion. Les principaux acteurs du territoire ont contribué aux réflexions et de très nombreux échanges ont été menés aux niveaux régionaux, nationaux et internationaux.

Il convient à présent de mettre en place des solutions techniques et réglementaires innovantes dans une dynamique régionale et de coopération.

L'enjeu majeur est de limiter les entrées sur le territoire de nouvelles espèces, en particulier d'invertébrés, qui lorsqu'elles sont établies sont extrêmement difficiles, voire impossibles à contrôler.

L'ensemble des partenaires du territoire ont été invités à participer à la préparation de la stratégie EEE A.



Échanges d'expertises avec le Parc Table Mountain d'Afrique du Sud



Observation de cerfs au Diana Dea Lodge avec Laure-Anne Peyrat.

La coopération du Parc national avec l'Afrique du Sud est un projet financé à hauteur de 637 270 € par l'AFD Johannesburg et l'AFD Océan Indien, sur des fonds FEXTE et FOM. Cette coopération lie plusieurs acteurs réunionnais : Le Parc national de La Réunion, le CIRAD et l'Université de La Réunion, avec le réseau des Parcs nationaux d'Afrique du Sud (SANParks).

L'objectif de ce projet est de réaliser des échanges d'expertise avec SanParks et plus spécifiquement avec le Parc Table Mountain situé à Cape Town. Ces deux Parcs présentent des défis similaires liés à des environnements et des espèces exotiques envahissantes (EEE) comparables. Plusieurs thématiques communes telles que la gestion

de la flore et la faune invasive, le changement climatique, le tourisme, la gestion du feu et la communication sont abordées dans ce projet.

– **Changement climatique**

Le changement climatique est une problématique ayant un impact sur plusieurs thématiques inscrites dans la coopération, à savoir les espèces envahissantes animales et végétales, le tourisme ou encore la gestion du feu.

Cette année le Cirad, l'Université de La Réunion et plusieurs partenaires sud-africains ont étudié le lien entre le changement climatique et la propagation des espèces végétales envahissantes.



Étude de cartes à Cambourg avec Jean-François Bègue.

Un atelier a été organisé par SANParks et le US National Park Service afin d'échanger au sujet des adaptations au changement climatique. Pour étudier cet impact, plusieurs approches ont été envisagées. Sur la base de ces échanges, il est prévu d'étudier la mise en place à La Réunion des approches suivantes :

► **La méthode par scénarios :** cette méthode se base sur la description de futurs climatiques plausibles, l'identification d'impacts sur les « ressources » gérées par le Parc national, l'impact sur la gestion de ces ressources, et leurs adaptations possibles à mettre en place face au changement climatique ;

► **L'approche de modélisation mécanistique :** cette approche se base sur la modélisation dans le temps et dans l'espace de la propagation des EEE. Elle consiste à modéliser le cycle de vie d'une plante et à étudier comment des facteurs biotiques et abiotiques impactent la propagation dans le temps et dans l'espace. Cela permet de

mieux appréhender la dynamique future des EEE, notamment dans un contexte de changement climatique. Le modèle est conçu de façon générique afin de pouvoir tenir compte d'un large panel d'espèces. Il est prévu de tester cette approche pour 2 à 5 espèces.

– Cerf Rusa de Java

Dans le cadre de la thématique « Lutte contre les espèces exotiques envahissantes animales (EEE A) », le Parc national de La Réunion étudie en particulier deux EEE A introduites :

- **Le cabri (*Cabra hircus*)** dont l'impact sur la flore endémique au niveau du Grand Bénare est désormais constaté ;
- **Le cerf de Java (*Rusa timorensis*)** dont la dynamique de population et l'impact était incertain.

Le Parc national a accueilli Philippe Chardonnet, vétérinaire tropicaliste, du 25 septembre au 11 octobre 2023 pour une mission dédiée à l'étude de cette espèce.

L'objectif de la mission a été construit autour de cinq questionnements :

- Quel est l'état actuel et la dynamique des populations de cerf ?
- Quel est l'impact de ces populations sur la biodiversité indigène dans les différents espaces ?
- Quelles mesures de gestion mettre en place ?
- Comment instaurer une veille afin de suivre la dynamique de ces populations ?
- Comment développer une approche participative de la gestion du cerf ?

Afin de répondre aux interrogations liées à la présence du cerf à La Réunion, plusieurs acteurs sur divers sites ont été rencontrés dans le cadre de la mission : experts, services publics (OFB, DEAL, ONF, ARS, DAAF), établissements privés, acteurs associatifs et éleveurs de cerfs.

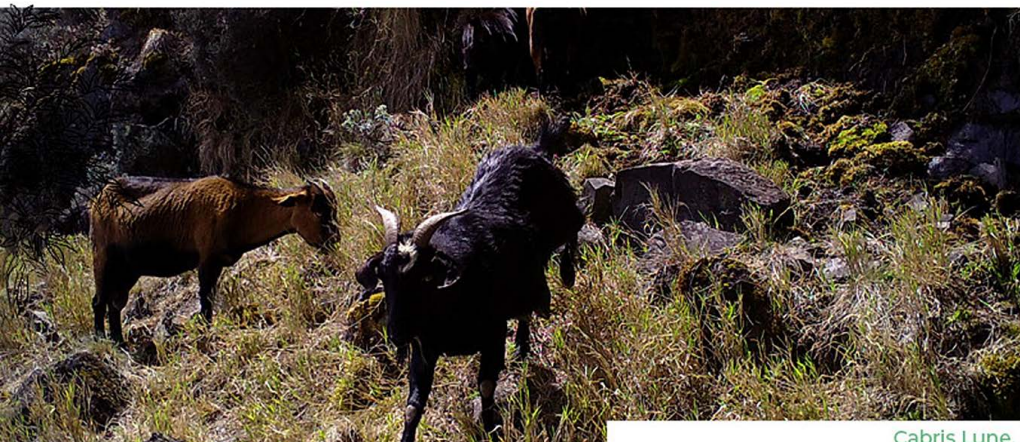
La mission s'est concrétisée avec la rédaction d'un rapport répondant aux questions du cahier des charges. Celui-ci permettra d'enrichir la stratégie de lutte contre les EEE A liée aux ongulés en acquisition de données utiles et en actions de lutte.

Relevé d'indices de présence de cerfs avec Cyril Ducret et Alexandre Pedre.



Le projet « Lutte contre les EEE animales : co-construction d'une stratégie globale et spatialisée de lutte contre les EEE animales à l'échelle de l'île, et élaboration d'une stratégie opérationnelle de lutte contre les chats et les rats en cœur de parc » est cofinancé par l'Union Européenne, la Région Réunion et l'État.

Caractériser l'impact des cabris en milieu naturel préservé



Cabris Lune.

© Parc national de La Réunion

Depuis deux ans, les agents du Parc national ont constaté une augmentation des indices de présence de cabris marrons (*Capra hircus*) sur le massif des Bénares, espace classé en «zone de naturalité préservée» et «à enjeu écologique spécifique» en raison de la présence de colonies de reproduction de Pétrels de Barau et de sa végétation unique et préservée.

Si la présence de cabris à proximité du Grand Bénare est connue depuis longtemps, les agents du Parc national ont constaté des impacts croissants sur ce milieu naturel d'exception.

Le Parc national s'est donc récemment saisi du sujet, et a organisé une sortie partenariale

de reconnaissance sur le terrain qui a permis de mieux identifier l'activité des individus. Elle a débouché sur l'élaboration d'un protocole scientifique afin d'établir un diagnostic objectif de la situation.

La mise en œuvre de ce dernier a permis de relever des traces de présence animales nombreuses et variées : abrutissement, écorçage, piétinement etc.

Le déploiement du protocole a également permis de caractériser l'impact des cabris sur la végétation d'altitude. L'impact le plus grave détecté sur la zone de présence des cabris est la destruction quasi-intégrale des petits tamarins des hauts (*Sophora*

denudata), espèce protégée. Les seuls *Sophora* non impactés ou partiellement impactés sont ceux situés en falaise ou les grands individus possédant des branches hautes inaccessibles.

D'autres plantes rares telles que la Faujasie écaillée (*Faujasia squamosa*) sont également impactées, ainsi que des plantes du cortège habituel de la zone altimontaine.

Parallèlement, des caméras disposées sur les zones de repos identifiées ont permis de relever des données sur la trentaine d'individus présents selon les estimations et mis en exergue la preuve de la reproduction de l'espèce à proximité du site.

Les actions de caractérisation des impacts doivent encore être affinées afin de déterminer si des actions de régulation de cette population doivent être menées et le cas échéant, de quelle manière. Pour l'aider dans cette démarche, le Parc national peut compter sur le partenariat établi avec SANParks, qui administre les Parcs nationaux d'Afrique du Sud, confrontés à une problématique similaire avec le Tahr de l'Himalaya.

Ce travail de diagnostic s'inscrit dans le cadre plus large de la Lutte contre les EEE A, pour lequel le Parc national bénéficie de financements de l'Europe via les fonds FEDER, et de la Région Réunion.



Un Petit tamarin des Hauts *Sophora denudata* mort suite à la consommation des feuilles et de l'écorce par les cabris.



© Parc national de La Réunion

Bilan du projet SEVE et feuille de route flore et habitat

Le projet SEVE (Sauvegarde des Espèces en Voies d'Extinction - FEDER 2021-2022), piloté par le Conservatoire Botanique National de Mascarin (CBNM) fait suite aux projets Restauration d'Habitats Uniques au Monde (RHUM) et Etudes et Sauvegarde des Plantes En danger Critique d'Extinction (ESPECE) pour la conservation de la flore menacée.

Le projet a permis la mise en place d'actions en faveur de 44 espèces menacées : formations botaniques, prospections, récoltes de graines, et plantations.

La suite de ces actions est assurée par le projet Conservation, Etudes et Observatoire des Espèces à Sauvegarder (CEODES) lancé en 2024, grâce au Fonds vert territorialisé.

Afin de mettre en cohérence ces actions, et dans l'attente d'une Stratégie Régionale de la Biodiversité (SRB), la rédaction de la nouvelle feuille de route pour la conservation de la flore et des habitats de La Réunion par le CBNM et le Parc national de La Réunion a débuté fin 2023. Elle constituera une annexe de la future stratégie régionale.

Cette feuille de route 2025-2035 comprendra une sous-partie dédiée au cœur de parc national et devra répondre aux besoins récurrents de priorisation et de planification à l'échelle de l'île des actions de conservation (DEAL, CBNM), mais aussi aux besoins des gestionnaires d'aires protégées (Conseil départemental, Parc national, ONF).



cbn
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MASCARIN

FEUILLE DE ROUTE POUR LA CONSERVATION DE LA FLORE ET DES HABITATS DE LA REUNION 2025-2035

Note d'accompagnement à la demande de financement

Heterochromia eristallo, espèce endémique de la Réunion classée Vulnérable © Sarah Roussel



© Parc national de La Réunion

Ruizia cordata.

Elle inclura un bilan des actions de conservation entreprises, puis une hiérarchisation des enjeux et priorités d'actions par espèces et habitats, pour aboutir

à la rédaction d'orientations stratégiques et à la construction d'un plan d'actions et d'indicateurs de suivi et d'évaluation.

Découverte de station d'espèce rare *Persicaria Poiretii* à Salazie

Stéphane Michel et Fabrice Picard, agents du Secteur Nord du Parc national ont fait la surprenante découverte d'une population de *Persicaria poiretii*, une espèce endémique rare, en danger critique d'extinction, lors d'une mission de terrain. Cette espèce n'était auparavant répertoriée que dans une unique station de Mafate.

Station de *Persicaria Poiretii* découverte à Salazie.



© Parc national de La Réunion



PRÉSERVATION DES PAYSAGES

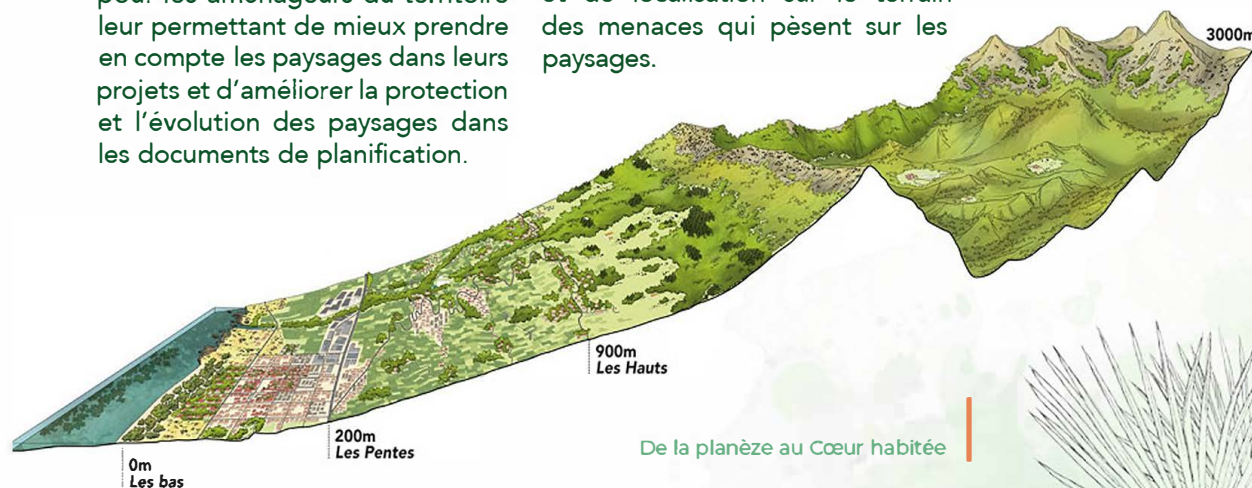
Le Plan Paysage de La Réunion, un diagnostic partagé avec les partenaires

Le Plan Paysage est une véritable démarche de co-construction partagée qui a été lancée en mars 2023. Le Plan Paysage a pour objectif de comprendre et partager les caractéristiques des paysages de La Réunion afin de mieux anticiper leur évolution et d'en préserver l'intégrité. La volonté du Parc national est bien de co-construire ce Plan Paysage de l'île en impliquant les acteurs qui font le paysage : les collectivités locales, les professionnels du secteur, les acteurs économiques etc.

Cette démarche doit aboutir à la création d'outils opérationnels pour les aménageurs du territoire leur permettant de mieux prendre en compte les paysages dans leurs projets et d'améliorer la protection et l'évolution des paysages dans les documents de planification.

Plusieurs ateliers ont été organisés tout autour de l'île pour réfléchir « les pieds dans le paysage » : six sorties sur le terrain ont permis de comprendre ce qui fait paysage à La Réunion afin d'identifier les enjeux du paysage ainsi que les menaces auxquelles ils sont soumis. Une cinquantaine de personnes se sont ainsi rendues au Port, à Sainte-Clotilde, Saint-Joseph, Saint-Pierre, la Plaine-des-Palmistes et Saint-André.

Deux comités techniques participatifs ont permis à 25 partenaires de tester une nouvelle méthode de priorisation et de localisation sur le terrain des menaces qui pèsent sur les paysages.



De la planèze au Cœur habitée

Identification des enjeux et menaces qui pèsent sur le paysage.



© Parc national de La Réunion

Cette démarche s'inspire de la Fresque sur le Climat.

Un comité de pilotage organisé en novembre a été l'occasion de restituer, partager et valider ce diagnostic collectif.

élaborés : le secteur de Pierrefonds à Saint-Pierre, le cirque de Cilaos, le secteur entre Saint-Paul et le Maïdo, le secteur de l'aéroport de Roland Garros et le secteur entre Saint-Benoît et la Plaine-des-Palmistes.

Les trente personnes présentes ont également choisi les cinq secteurs d'approfondissement qui seront étudiés et détaillés par la suite et pour lesquels des objectifs de qualité paysagère seront

De nouveaux temps de travail en ateliers auront lieu en février 2024.

L'objectif de cette démarche qui se déroulera jusqu'en 2025 est de concevoir des méthodes ainsi que des outils de prise en compte, de gestion et de valorisation de ce patrimoine à l'échelle du territoire global de l'île.

Inventaire des installations obsolètes au sommet du volcan

Au fil des décennies, le massif de la Fournaise a été soumis à divers aménagements ponctuels destinés à des usages variés, tels que l'installation de relais de communication, des stations de surveillance météorologique et volcanique, ainsi que des clôtures pour le gîte du volcan ou pour des pâturages. Une partie de ces équipements sont désormais obsolètes et doivent être retirés afin de préserver la diversité des paysages de ce volcan emblématique.

Dans ce contexte, tout au long de l'année 2023, les agents du Secteur Est du Parc national ont entrepris un inventaire sur le terrain des installations existantes au sommet du massif de la Fournaise. Ils ont également cherché à identifier les propriétaires de ces installations, dont certaines sont en place depuis bien avant la création du Parc national. Cet inventaire a mis en évidence la présence d'une cinquantaine d'installations obsolètes nécessitant un démontage partiel ou total, ou une intégration dans le paysage.

Grâce à la collaboration des divers acteurs intervenant sur le massif, tels que le Département et l'Office national des forêts

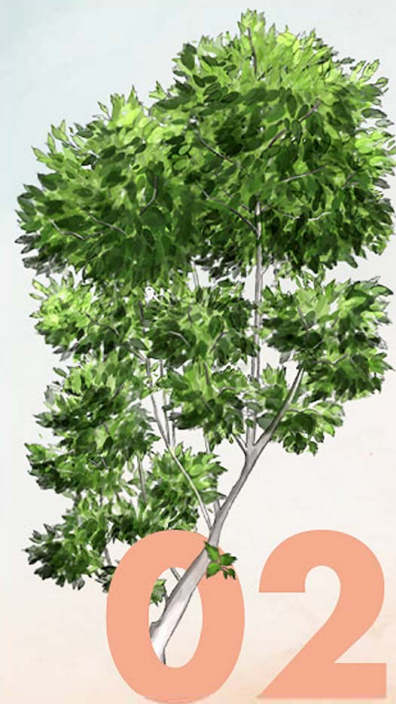
(ONF) – en tant que propriétaires et gestionnaires principaux –, l'Observatoire volcanique du piton de la Fournaise (OVPF), Météo-France, le Bureau de recherches géologiques minières (BRGM), la gendarmerie et les opérateurs de télécommunications, le Secteur Est a identifié les propriétaires de la moitié de ces installations.

L'année 2024 sera consacrée à la réalisation des démontages, qu'ils soient partiels ou complets, en collaboration étroite avec les propriétaires déjà connus. Dans les cas où ces derniers n'auraient pas été identifiés, l'intervention se fera en leur lieu et place, garantissant ainsi une mise en œuvre efficace de ces opérations et l'atteinte des objectifs fixés.



Installation obsolète répertoriée au Piton du Rond de Langevin.

© Parc national de La Réunion



02

CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À LA RÉUNION

ACCOMPAGNEMENT DU TERRITOIRE À LA CONNAISSANCE, À LA VALORISATION ET À L'AMÉLIORATION DE SES ENVIRONNEMENTS NOCTURNES



Le Parc national de La Réunion porte le programme des Jours de la Nuit pour connaître, valoriser et améliorer nos environnements nocturnes, toute l'année. Un environnement nocturne est une zone géographique où, du crépuscule à l'aube, les êtres humains, la faune et la flore cohabitent. Il existe donc autant

d'environnements nocturnes et de paysages nocturnes à La Réunion que d'interactions nocturnes entre ces différentes composantes du vivant. Ce programme innovant cherche à concilier préoccupations écologiques et considérations socio-culturelles afin d'atteindre un éclairage raisonné et pragmatique à La Réunion.

Cette recherche du compromis doit se faire avec les acteurs publics et privés d'une part et les usagers d'autre part. Plusieurs moyens sont mis en œuvre pour faire évoluer l'aménagement du territoire en vue d'améliorer la qualité des environnements nocturnes à travers des actions de mobilisation et de sensibilisation.

Échanges avec les industriels de la zone ECOPARC.



© René Carayol - Parc national de La Réunion

ECOPARC : une expérimentation sur un site à fort enjeu environnemental

L'année 2023 a été marquée par le lancement d'une expérimentation innovante entre acteurs publics et privés. Portée par le Parc national de La Réunion en collaboration étroite avec l'Association pour le Développement Industriel de La Réunion (ADIR), EDF-SEI et le Territoire de l'Ouest (TCO), celle-ci consiste à proposer un accompagnement concret et opérationnel à destination des acteurs privés et du gestionnaire de l'éclairage public (TCO) de la Zone d'Activité Economique de l'ECOPARC, située au Port. Cette expérimentation a été rendue possible grâce au soutien financier de l'ADEME.

Le Port est, comme toute ville densément peuplée, une zone économique importante et un territoire émetteur de lumière artificielle (éclairage public et privé) avec de nombreux enjeux liés au cadre de vie et à la biodiversité. À l'échelle de l'île, c'est également sur cette commune que se trouve le plus grand nombre de bâtiments industriels.

L'ECOPARC a été choisie pour sa proximité avec une zone densément peuplée et une zone de naturalité à préserver (couloir d'envols de pétrels et de puffins, réservoirs de biodiversité, zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique [ZNIEFF de niveau 2 : berges et estuaire de la Rivière des Galets]).

En septembre 2023, un dispositif visant à réduire la pollution lumineuse, avec une prise en charge de 80 % des frais d'accompagnement a été proposé aux industriels de la zone d'intégrer. Il comprend :

- Session de sensibilisation aux environnements nocturnes ;
- diagnostic écologique de l'éclairage, incluant notamment l'évaluation de l'adéquation entre éclairage et besoins réels, de l'impact sur le vivant et le ciel nocturne ainsi que des coupures sombres existantes et à restaurer pour la biodiversité ;
- mise en œuvre, avec aides financières (offres Agir Plus d'EDF Réunion, programme assure de l'ADIR) ;
- évaluation (gains économiques, environnementaux, etc.)

Dans le cadre de ce dispositif, cinq industriels, l'ADIR, le TCO et EDF-SEI ont accepté de participer à une session de sensibilisation sur la zone d'activité de l'ECOPARC pour pouvoir appréhender les différents enjeux liés à l'utilisation de l'éclairage artificiel nocturne et échanger sur diverses thématiques connexes : sécurité, biodiversité, paysage, etc.

La compilation des besoins des industriels en terme d'éclairage et des diagnostics écologiques ont été réalisées en novembre, et déboucheront début 2024

sur un rapport préalable à la mise en œuvre des préconisations.

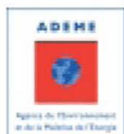
L'expérimentation menée sur la ZAE de l'ECOPARC au Port est la première étape vers une diminution de la pollution lumineuse aux abords de la rivière des Galets.

Cette opération fait partie des concrétisations phares de l'animation territoriale qui est mise en œuvre toute l'année à destination des différents gestionnaires et usagers de l'éclairage artificiel.

Diagnostics d'éclairage sur sites industriels.



© René Carayol - Parc national de La Réunion



Opération réalisée avec le soutien financier de l'ADEME.
Plus d'informations sur notre site web dédié : lesjoursdelanuit.re

Animation territoriale

— Sensibilisation des habitants et élus



© René Carayol - Parc national de La Réunion

Soirée de sensibilisation avec les habitants de Dos d'Âne.

En 2023, 6 projets de sensibilisation mêlant activités ludiques, artistiques et pédagogiques, ont été menés par les équipes du Parc national. Les élus et habitants des communes de territoires pilotes : La Rivière des Galets, Saint-Louis, La Plaine des Palmistes, Dos d'Âne, le Brûlé, ont été rencontrés lors de ces événements visant à éveiller à la découverte des environnements nocturnes, à sensibiliser sur la nécessité de les préserver et à agir pour un aménagement en éclairage raisonné. Rencontres inter-territoires entre habitants des territoires pilotes, randonnées nocturnes, observation de ciel étoilé et d'animaux nocturnes et conduite de projets artistiques ont permis d'instaurer un dialogue avec différents publics autour

de cette thématique. À titre d'exemple, 12 jeunes en situation de décrochage scolaire ont pu participer à un projet sur leur environnement nocturne, dans le cadre d'un partenariat avec la commune du Port et le centre social Far-Far.

Cette sensibilisation a bénéficié de la mise en place de nouveaux outils pédagogiques, à savoir : les balades nocturnes et le jeu « Nos environnements nocturnes ».

— Les balades nocturnes



© René Carayol - Parc national de La Réunion

Echanges autour des environnements nocturnes avec les élus de la Possession.

Les chargés de mission du programme « Les Jours de la Nuit » ont bénéficié d'une formation à l'outil de sensibilisation « balades nocturnes » début 2023. L'objectif ? Amener à une prise de conscience et à une réflexion collective entre élus et habitants sur la nécessité de repenser

l'éclairage en fonction des besoins des usagers, grâce à une balade immersive sous les lampadaires. Ainsi, des balades nocturnes ont été animées au Brûlé, à Dos d'Âne, à l'Étang-Salé ainsi qu'aux Aviron, en présence d'élus et d'habitants. Elles ont servi d'outil de dialogue avec les territoires pour une mise en œuvre concrète d'actions d'amélioration de leurs environnements nocturnes.

— Escape game « Nos environnements nocturnes »

Véritable outil éducatif faisant appel à l'intelligence collective, ce jeu, livré en novembre 2023, facilite la découverte des environnements nocturnes et des enjeux liés à leur préservation. (Voir article « De nouveaux outils pour sensibiliser les publics » page 63)

— Temps de rencontre inter-territoires

Suite aux diverses actions de sensibilisation sur les environnements nocturnes initiées en 2023, 41 habitants issus du Brûlé, de Dos d'Âne, de la Plaine-des-Palmistes, et également de Saint-Louis dans le cadre du dispositif « Quartiers étoilés », se sont retrouvés afin de participer à des ateliers de réflexion et de partage le 2 décembre 2023 à Sainte-Rose. Lors de cette soirée

de rencontre inter-territoires, une première cartographie compilant des données localisées sur les besoins en éclairage des habitants a été expérimentée. Cette méthode sera réutilisée pour guider des actions concrètes d'aménagement en éclairage.

Restitution des projets développés avec les territoires pilotes.



© René Carayol - Parc national de La Réunion

Un atelier de création in situ d'histoires autour de la nuit a également été proposé pour faire se croiser le regard de plusieurs générations et explorer le potentiel de création de la thématique.



© René Carayol - Parc national de La Réunion

Atelier animé dans le cadre d'une soirée de clôture organisée à Sainte-Rose.

ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

Le Parc national de La Réunion engagé sur les enjeux de transition alimentaire

À l'origine du premier projet alimentaire territorial (PAT) déployé à La Réunion et dans les départements et régions d'outre-mer (DROM) - le PAT de Mafate - le Parc national a renforcé son action en faveur d'une plus grande durabilité des systèmes alimentaires en portant depuis septembre 2021 le dispositif InterPAT, un outil dédié au renforcement de la dynamique PAT sur le territoire.

Dans le cadre de ses missions de développement économique des zones rurales, le Parc national accompagne les collectivités dans leurs démarches de développement intégré qui visent à valoriser les ressources patrimoniales pour un développement local durable et équilibré. Cette approche intègre pleinement l'activité agricole et l'alimentation en œuvrant pour la transition des modes de production et d'alimentation.

Le dispositif a fêté ses deux ans d'activité en septembre 2023 et compte maintenant dix collectivités engagées dans la démarche, soit la moitié des PAT des DROM. Les

équipes et le réseau se structurent et montent en compétences.

— 3 nouveaux PAT pour La Réunion, une dynamique qui se renforce sur le territoire

PAT de Saint-Joseph – « Maison de l'alimentation pour tous »

Le PAT de Saint-Joseph s'imprègne des grandes orientations de la commune en termes d'éducation populaire et de participation des habitants. Ce PAT se distingue notamment par un projet ambitieux de gouvernance alimentaire sur son territoire.

PAT de Saint-Paul – « Vers une alimentation saine, durable et accessible à tous ! »

Le PAT de Saint-Paul fait suite à la réalisation d'une charte agricole communale. Il en est le prolongement pour encourager une alimentation saine et durable sur l'ensemble du territoire, au-delà des questions agricoles.

PAT du Département – « Sa ki fé ansam pou manz péi »

Échelle de déploiement inédite pour l'outil PAT à La Réunion, le PAT du Département s'appuie sur ses différents programmes et politiques sectorielles : Agripéi 2030 ; Plan départemental de transition écologique et solidaire ; stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté et Schéma Général de la Restauration scolaire, pour les principaux.

– Lancement d'une étude d'évaluation et de prospective pour un nouveau dispositif d'animation InterPAT

La fin d'année 2023 a vu le lancement d'une étude d'évaluation et de prospective du dispositif InterPAT : l'objectif est, à travers une démarche collective regroupant les parties prenantes de l'InterPAT, d'aboutir à une proposition co-construite de poursuite du dispositif.



Une belle participation des partenaires avec 36 personnes présentes lors de l'atelier.



Atelier conception de menu suivant les recommandations nutritionnelles.



Repas et discussion autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire à l'école Simone Veil.

Animation des MAEC : une expérience réussie



Plantation d'espèces indigènes sur terrain agricole à Grand Coude.

Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) permettent aux agriculteurs de bénéficier d'une aide financière, pour compenser les surcoûts liés aux pratiques agro-écologiques. Ces aides européennes permettent d'aller au-delà de la réglementation environnementale pour soutenir un modèle agricole vertueux que le Parc national promeut pour atteindre les objectifs de la Charte. La nouvelle Politique Agricole Commune a mis en place

des mesures innovantes, adaptées aux départements et régions d'outre-mer et pour lesquelles le Parc national s'est positionné pour intervenir en tant qu'animateur.

Cette démarche étant une première pour l'établissement, seules deux mesures ont été accompagnées en 2023 : « Agriculture sous couvert forestier » et « Petites exploitations hautement diversifiées ».

En 2023, 117 exploitants agricoles ont pu être accompagnés par le Parc national sur la mobilisation de ces deux mesures, soit près de 254 hectares engagés et des subventions à hauteur de 850 000 €.

Les trois-quarts des exploitations accompagnées émergent sur la MAEC « Agriculture sous couvert forestier » et présentent des systèmes de culture agroforestiers, en majorité de la vanille de sous-bois ou sous palmistes endémiques, sur les communes de Saint-Philippe, Sainte-Rose et Saint-Joseph.

Le dernier quart des exploitations accompagnées a mobilisé la MAEC « Petites Exploitations hautement

diversifiées » : elles sont situées en majorité sur les Hauts de la commune de Saint-Joseph et constituent un modèle de gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité, dans un contexte de développement rural. Les agriculteurs ciblés n'utilisent pas d'intrants chimiques et proposent une diversité culturale.

Un grand nombre des bénéficiaires des MAEC sont par ailleurs investis au sein d'autres projets menés par le Parc national : bénéficiaires de la marque *Esprit parc national*, projet GAIAR de valorisation des friches par l'agroforesterie, Programme Alimentaire Territorial à Mafate ou encore Groupement d'intérêt économique et environnemental de Saint-Philippe accompagné dans le cadre du Plan d'Actions Concerté de Mare-Longue.

En 2024, le champ de l'animation va s'étendre à des mesures d'aide supplémentaires, ainsi qu'à de nouveaux territoires en continuité écologique avec le cœur de parc national.



Opération financé par l'État



ZOOM SUR LES TERRITOIRES



Au cœur du Village de Marla.

MAFATE

Construire dans Mafate : un guide architectural et paysager

Le classement de Mafate en Cœur Habité depuis 2007 traduit la volonté du Parc national de la Réunion et des partenaires institutionnels d'accompagner le cirque dans son développement et dans le respect de ce qui fait son identité. L'ambition pour ce territoire unique est de construire un éco-territoire exemplaire, en concertation avec les partenaires institutionnels et principalement avec les Mafatais.

La première phase d'un travail collaboratif pour élaborer

un schéma expérimental de développement et d'aménagement de 4 îlets pragmatique s'est terminée en 2022. Au-delà de dessiner le cadre partagé dans lequel inscrire les divers projets au sein des îlets de Marla, Roche Plate, Aurère et Ilet à Malheur, il a permis d'accompagner les projets d'une quarantaine d'habitants en matières architecturale et paysagère, avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

Cette expérience concrète et collaborative avec le CAUE a permis de créer un guide qui s'inspire de la réalité des besoins ressentis auprès des porteurs des projets accompagnés et analysés. Il se veut un outil d'aide à la réflexion et à la conception d'un projet, accessible et agréable à parcourir, comportant des idées et informations générales ou de détail sur la construction, les formes, les matériaux, les placements adaptés, ou encore la valeur architecturale qui permet d'allier confort moderne et tradition.

Le guide permet d'alimenter la réflexion du porteur de projet en lui fournissant des éléments utiles à la mise en œuvre de réalisations de qualité pour une intégration harmonieuse sur un site d'exception.



Reconnaissance et plantation d'espèces endémiques et indigènes avec les élèves mafatais.

« Ilet dann Ker » 1^{ère} édition à Marla

Du 6 au 9 novembre 2023, le Parc national de La Réunion, en collaboration avec l'ONF et la Ville de Saint-Paul, a invité les habitants de Marla à participer à des animations de sensibilisation et d'échanges autour des patrimoines naturels, paysagers et culturels, dans le cadre de la 1^{ère} édition de l'évènement « Ilet dann Ker ».

Durant quatre jours, Le Parc national a proposé plusieurs ateliers thématiques et participatifs à une trentaine de résidents de Marla avec des animations autour des patrimoines dont :

- ▶ Plantation en cœur de parc habité d'espèces indigènes,
- ▶ Pratiques de consommation en circuit court : tisannerie, semences lointan, utilisation des ressources alimentaires locales,
- ▶ Lecture de paysages et observations diurnes et nocturnes en milieux naturels.

L'évènement a mobilisé la collaboration de partenaires tels que l'ONF et la mairie de Saint-Paul, divers acteurs économiques du village, une sélection de spécialistes appréciés des habitants, l'équipe d'encadrement scolaire et les élèves mafatais autour de temps de partage, d'échanges et de convivialité.



Soirée d'observation du ciel étoilé à Marla.

Le programme des manifestations de « Ilet Marla dann ker », apprécié par les habitants de Marla, a également attiré d'autres publics, Mafatais d'autres îlets et touristes présents sur le site. Son succès ouvre la porte à une réédition future du programme dans d'autres îlets.



© René Carayol - Parc national de La Réunion

MASSIF DE LA ROCHE ÉCRITE

Plan d'Actions Concerté Roche Écrite : poursuite et accélération

Le Plan d'Actions Concerté (PAC) a pour objectif d'offrir un outil permettant de recenser, planifier et coordonner les actions de conservation, de gestion, de restauration écologique et de valorisation à l'échelle du massif forestier qui intègre les portes de parc de Dos d'Âne et du Brûlé. Sous le pilotage du Parc national depuis 2019, ce projet a réuni l'ensemble des parties prenantes de la Commission Consultative de la Roche Écrite.

Après un précieux travail de formulation et de priorisation des enjeux, objectifs et projets, l'année 2023 a permis la validation partenariale des actions du PAC et la rédaction d'un document

cadre. Des actions concrètes de valorisation du massif ont également été menées au travers de la réalisation d'opérations de mobilisation citoyenne et de la réalisation de l'étude de conception de supports d'interprétation destinés aux sites de Mamode Camp et au refuge de la Roche Écrite.

La démarche, la méthode ainsi que les résultats obtenus ont fait l'objet d'un rapport transmis à l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et présenté à la commission Roche Écrite qui s'est tenue le 14 décembre 2023 au village du Brûlé.



Échanges autour du Plan d'Actions Concerté.

© Parc national de La Réunion

– Mobilisation citoyenne

L'un des constats dressé dans le diagnostic post-Réserve naturelle de la Roche Écrite a mis en exergue un étiolement du lien pourtant tissé avec les habitants des bourgs du Brûlé et de Dos d'Âne lors du premier plan de gestion. Est donc apparue indispensable et de manière partagée, l'importance de renouer ce lien avec ces habitants en s'appuyant sur les personnes-ressources des villages limitrophes du massif pour sensibiliser les habitants, usagers et touristes à la valeur du massif de la Roche Écrite et en faire ainsi les premiers ambassadeurs. Cela implique à la fois l'échange de connaissance sur l'espèce phare du massif, le Tuit-tuit et la sensibilisation aux enjeux de conservation de son habitat, en particulier aux programmes de restauration écologique portés par les gestionnaires du massif

Tuit-tuit.



© Parc national de La Réunion

(principalement l'ONF). Une large appropriation des enjeux de restauration écologique du massif, par ses habitants et usagers au travers d'actions de mobilisation citoyenne constitue donc un second enjeu majeur.

Collecte de récits de mémoires et/ou récits de vie

Afin de compléter une collecte initiée en 2016 par le Secteur Nord du Parc national sur le village du Brûlé (sur la base du protocole « COCU inventaire mémoire »), un protocole de collecte de la donnée a été adapté spécifiquement pour les besoins du projet et élargi au village de Dos d'Âne. L'occasion de recenser sur un échantillon de 21 personnes (11 du Brûlé et 10 de Dos d'Âne) des ressentis, perceptions, anecdotes, histoires par de la captation vidéo, audio, ou photos.

Chantiers participatifs de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE)

134 bénévoles ont pris part à un total de 7 chantiers réalisés sur deux sites : Mamode Camp à l'entrée du cœur de parc national et autour du Refuge de la Roche Écrite. L'objet de ces actions citoyennes encadrées par le Parc national est de venir compléter les chantiers déjà programmés ou réalisés par l'ONF et financés



© Parc national de La Réunion

Chantier de lutte contre les EEE.

par le Département. Les principales espèces visées par ces actions citoyennes sont la Myrthe (*Sannantha virgata*), le Frêne de l'Himalaya (*Fraxinus floribunda*), le Troène de Ceylan (*Ligustrum sp.*), le Raisin Marron (*Rubus alceifolius*) et le Bringellier Marron (*Solanum mauritianum*). Ces espèces sont, en effet, identifiées dans ces secteurs comme les plus pertinentes à cibler pour notamment tenter de freiner leur dynamique de colonisation depuis la zone de Mamode Camp vers la partie sommitale. Ces secteurs étant encore relativement indemnes, ils représentent un fort enjeu pédagogique pour la sensibilisation des publics à la problématique des EEE pour la conservation des milieux sur le massif de la Roche Écrite. La démarche a principalement été menée en faveur de la sauvegarde du petit tamarin des Hauts (*Sophora denudata*) et de l'habitat du Tuit-tuit.

Afin d'amplifier l'action des chantiers citoyens de lutte contre les EEE sur le massif de la Roche Écrite mais aussi de soutenir l'emploi local dans les Hauts et de contribuer à l'émergence d'une filière économique privée pour les travaux forestiers (Voir article page 13), des recrues ont été choisies localement pour venir en renfort des agents dans les secteurs : une façon pour une équipe d'habitants du Brûlé de s'impliquer activement sur son territoire.

Ils ont ainsi procédé durant huit semaines à la coupe / arrachage du raisin marron sur une surface de plus de 1000 m². La parcelle sélectionnée présente des enjeux écologiques forts pour la restauration des habitats et intègre aussi les impacts de dérangement du Tuit-tuit, tout en s'inscrivant en complémentarité des zones traitées annuellement par l'ONF.





Chantier de lutte contre les EEE.

– Conception de supports d'interprétation destinés aux sites de Mamode Camp et au refuge de la Roche Écrite

La conception de supports de sensibilisation à la valeur patrimoniale du massif de la Roche Écrite a été confiée au groupement de concepteurs Atelier de l'hermine – TOTEM interprétation. Elle a permis d'élaborer un programme de mise en découverte et de mise en scène d'une séquence du GR R2 (principales haltes de l'itinéraire d'accès au sommet depuis Mamode camp et Dos d'Âne, sommet de la Roche Écrite...) et du gîte public de la Plaine des Chicots qui

révèle la singularité du territoire et renforce son attractivité, tout en prenant en compte les enjeux en lien avec la réglementation, le développement durable, le développement économique et la qualité de l'accueil des visiteurs sur les portes de parc.

Cette première tranche d'étude a donné lieu à des productions :

- Inventaire du potentiel et des ressources locales,
- élaboration de scénarios de plan d'interprétation,
- plan d'interprétation intégrant la conception muséographique et les carnets de détail,
- extrait visuel de l'étude.



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



Avec le soutien financier
de France Relance et de l'Office
Français de la Biodiversité.

PLAINE-DES-PALMISTES

Construire une offre de sensibilisation autour de la Route des Plaines

La Route des Plaines, axe structurant du territoire, traverse le cœur de parc national au Col de Bellevue et dans la Pandanaie. Finalisée en novembre 2023, une étude sur le tronçon du Col de Bellevue, axée sur la collaboration avec les partenaires, a permis d'élaborer un Programme d'action opérationnel, détaillant les travaux nécessaires pour réduire les impacts paysagers et écologiques de cet axe.

Après un diagnostic multithématique, des objectifs de restauration à moyen terme ont été définis, priorisant la préservation des habitats forestiers de part et d'autre de la route, et l'intégration de la gestion des espèces

exotiques envahissantes (EEE) dans l'entretien routier. Des objectifs paysagers comprennent également l'accessibilité aux vues panoramiques et la revégétalisation des délaissés les plus visuellement impactants.

Un programme d'action opérationnel traduit ces objectifs en opérations nécessaires de restauration, planifiées et budgétées.

La phase finale de l'étude a concrétisé les recommandations du programme d'action opérationnel, avec des détails techniques et financiers. Deux volets ont été élaborés, à savoir la phase pré-opérationnelle pour les travaux paysagers puis les voiries et réseaux divers (VRD). L'approche privilégiée visait l'intégration harmonieuse, la cohérence du tronçon et la minimisation des impacts.

Aire du Gros Piton Rond : facilitant la visite du Gros Piton Rond, ce site sera dédié à la sensibilisation aux EEE, avec un mobilier d'interprétation ;

La Route des Plaines conciliera exigence de sécurité et respect des paysages.



Aire panoramique sur Bébour : en montant vers le Col, ce site offre une vue panoramique exceptionnelle. Une place PMR et une table d'orientation sont prévues ;

Aire panoramique sur la Plaine : proche des travaux écologiques, ce site informera sur les travaux post-lutte EEE. Il inclura place PMR et mobilier d'interprétation.

L'intention est de conserver 7 délaissés pour la gestion quotidienne de la route et de fermer les 16 restants, avec un effort de restauration écologique.

Des cahiers des charges techniques pour de futurs travaux écologiques ont également été rédigés, en phase pré-opérationnelle en distinguant quatre types d'interventions contre les EEE :

► **Lutte manuelle :** avec modalités variées selon recouvrements et topographie, cette lutte consiste en une coupe ou arrachage, adaptée aux espèces et stades de développement. Sur ce type d'intervention et les suivantes, la mise en œuvre de chantiers écoles sera recherchée en priorité ;

► **Lutte mécanique :** impliquant l'utilisation d'engins lourds, cette lutte se focalise sur les foyers fortement envahis (>75%). Elle inclut l'étrepage, le déplaquage



© Parc national de La Réunion

Des ateliers participatifs ont été menés autour du projet de transformation de la RN3.

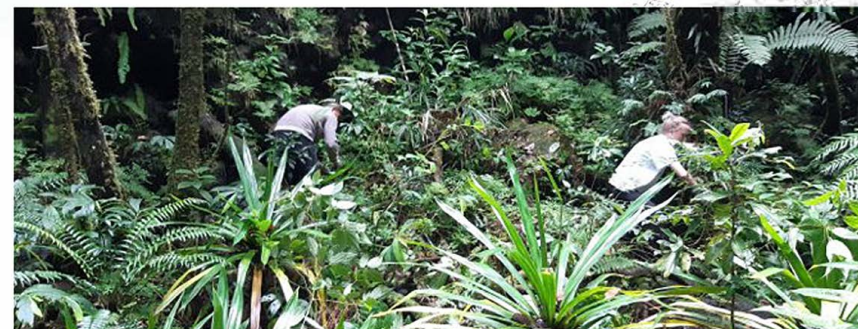
de rhizomes, l'arrachage ou dessouchage et la reprise morphologique sur les terrains à forte pente ;

► **Plantations :** en fonction des recouvrements d'EEE et des caractéristiques topographiques des parcelles, diverses modalités de plantation sont envisagées, y compris sur terrain à forte pente remodelé avec fascines et en génie végétal.

► **Dégagement des plantations :** basé sur trois densités de plantation, il optimise l'accès à la lumière et minimise les compétitions interspécifiques. Les opérations consistent en des coupes ou arrachages, avec l'utilisation optionnelle de produits phytocides.

Une synthèse du diagnostic est accessible sur le site web du Parc national, tandis que l'étude intégrale peut être transmise sur simple demande à contact@reunion-parcnational.fr.

Jardin public patrimonial à la Plaine-des-Palmistes



© Parc national de La Réunion

Intervention des équipes sur un chantier de lutte à Cambourg.

La commune de la Plaine-des-Palmistes oriente ses efforts vers une stratégie urbaine axée sur le développement de son centre-bourg, et met en avant la création de jardins ouverts au public. Le Parc national y contribue à travers la réalisation d'un projet de jardin patrimonial sur une friche de plusieurs hectares, mitoyenne de la Maison du Parc et du Domaine des Tourelles. Cet espace vise à sensibiliser au patrimoine palmipalinois tout en assurant une connexion à mobilité douce avec le centre-bourg et sur l'ensemble du site. Le volet partenarial inclut la collaboration du Département, du Domaine des Tourelles et du Conservatoire Botanique National de Mascarin.

Cet espace végétal visant à accueillir un jardin à la fois patrimonial et pédagogique, il nécessite un équilibre entre

aménagement et restauration. Des repérages cartographiques et in situ ont permis aux agents du Parc national de collecter des données sur les milieux naturels rencontrés et les espèces végétales indigènes présentes. La définition et le choix de la réouverture de sentiers existants ont suivi, en corrélation avec les éléments remarquables identifiés, afin de faciliter la définition d'un scénario d'aménagement.

En novembre et décembre 2023, l'action a bénéficié de l'arrivée, en renfort des équipes, de 4 ouvriers recrutés localement en collaboration avec la commune de la Plaine-des-Palmistes, engagée dans le projet Trajectoire zéro chômeur de longue durée.

Cette équipe, formée aux enjeux du Parc national, a concentré

ses efforts sur la réouverture de sentiers et la lutte manuelle contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) sur le site du projet, après sélection des espèces indigènes à préserver et valoriser sur le site.

Le caractère du site a été transformé pour une meilleure accessibilité aux partenaires et futures études de maîtrise d'œuvre. La suite du projet implique la consolidation des acquis, le maintien de la lutte contre les EEE sur les sentiers ouverts, et la poursuite des initiatives de mobilisation citoyenne. Ces actions contribueront à la préservation du patrimoine et à la valorisation du site, conformément aux objectifs de la Charte.

Escalier en goyavier construit dans le cadre du projet de jardin.



© Parc national de La Réunion

Lutte contre le braconnage de palmiste

Cette année encore, le bilan de l'opération de démantèlement réalisée par les agents du Parc national de La Réunion est très positif, avec l'évacuation de 7 camps de braconniers sur la commune de Saint-Benoît, dont 4 dans le secteur de Cambourg et 3 en forêt de Bébour. Les braconniers y installent leurs camps, essentiellement pour prélever du palmiste rouge, en danger critique d'extinction d'après la liste rouge de l'UICN. Ces résultats encourageants

Des amonçlements de déchets indiquent le passage de braconniers.



© Parc national de La Réunion

incitent les équipes du Secteur Est du Parc national à poursuivre ces opérations en 2024 avec l'ambition de dissuader l'installation à moyen terme de nouveaux camps.

VOLCAN

Le Projet Renfobiodiv : vers la restauration écologique et la valorisation des friches

Le Plan d'Actions Concerté (PAC) de Mare Longue 2019-2030, initié par le Parc national, a émergé d'une concertation avec les acteurs de la conservation, du tourisme et des agriculteurs.

Trois objectifs y ont été définis :

- ▶ Maintenir et améliorer l'état de conservation des végétations indigènes du territoire, particulièrement à Mare Longue,
- ▶ Relancer et animer une forte gouvernance partagée entre les acteurs et les actrices du territoire,
- ▶ Impulser et accompagner des actions créatrices de valeur pour le territoire et sa population.

Plusieurs stratégies et actions liées à la restauration de la forêt ont ainsi été définies :

- ▶ Favoriser l'implication des agriculteurs et des propriétaires fonciers dans la restauration écologique,
- ▶ Soutenir la valorisation des friches et la lutte contre les



© Parc national de La Réunion

Sur le sentier botanique de Mare Longue.

espèces exotiques envahissantes (EEE) en lisière du cœur du Parc national.

Dans le cadre du plan France Relance, l'Office Français de la Biodiversité a lancé l'appel à projet MobBiodiv pour la restauration écologique, auquel le Parc national a répondu. Le projet baptisé Renfobiodiv vise à expérimenter la restauration écologique sur une surface de 0,6 ha de forêt, impliquant un propriétaire privé et mobilisant d'autres agriculteurs propriétaires forestiers, également situés à Mare Longue en lisière du cœur de parc national.

Sur cette parcelle, l'objectif est de renforcer les peuplements forestiers indigènes et obtenir des îlots diversifiés, de reconstituer le couvert végétal en espèces indigènes et endémiques optimal sur les zones de lutte contre les EEE, et de capitaliser des connaissances en matière de restauration écologique.

— Les travaux de lutte contre les EEE

Les principales espèces concernées par ces travaux sont le jamosat (*Syzygium jambos*) majoritaire, puis des ligneux - goyavier (*Psidium cattleianum*) et sapote noire (*Diospyros digyna*) - ainsi qu'une herbacée, le tabac-bœuf (*Clidemia hirta*).

Aucun produit chimique phytocide n'a été utilisé sur la parcelle certifiée en agriculture biologique. Une lutte manuelle chirurgicale sur la strate herbacée a donc été réalisée pour ne pas endommager les individus indigènes et endémiques présents.

La lutte mécanique a concerné les ligneux invasifs principalement de jamosat et a été effectuée par une entreprise d'élagage spécialisée équipée d'un broyeur sur chenille. Suite à l'élagage, les moyennes sections ont ainsi été broyées sur place, fournissant un

© Parc national de La Réunion



Jamosat sur la parcelle expérimentale Renfobiodiv.

matériau précieux pour l'étape de plantation.

— La plantation

Une grande diversité d'espèces - 2205 plants représentant une palette de 32 espèces indigènes - avec une densité relativement importante au vu du couvert indigène résiduel a été plantée. De nombreuses espèces se régénèrent déjà naturellement.

Les travaux de plantation d'espèces indigènes ont fait l'objet de chantiers de mobilisation réalisés ou encadrés par le Parc national. Parmi eux, 10 chantiers de mobilisation externe ont été organisés avec des partenaires institutionnels, associatifs ou acteurs du PAC Mare Longue, soit près d'une dizaine de structures représentées.

— Des enjeux de solidarité écologique, économique et sociale

En complément de la dimension technique, l'expérimentation Renfobiodiv répond à des enjeux écologiques et socio-économiques. Il s'agissait de :

- ▶ Mobiliser les acteurs privés,
- ▶ impulser localement une diversification agricole à travers la production de plantes indigènes et endémiques.

Deux agriculteurs de Saint-Philippe ont répondu à l'appel d'offres et ont élevé l'intégralité des plants qui ont été replantés sur la parcelle de restauration écologique du projet, avec un accompagnement par l'Armefflor. L'objectif était de recueillir des retours d'expérience liés à la production de plants à partir de sauvageons recueillis sur leurs parcelles.

Une quinzaine d'agriculteurs a également pu bénéficier de la « Formation à la production de plants indigènes et endémiques », co-construite et co-animée par l'Armefflor et le Parc national en tenant compte des enjeux du territoire et des attentes des participants. À l'issue, les participants étaient satisfaits de participer à l'émergence d'initiatives agroforestières et des perspectives de coopération sont apparues. À noter, l'effort de mobilisation des agriculteurs de Saint-Philippe engagé par le Parc national et qui a abouti fin 2022 à la création de l'association Agriculture Durable du Terroir de Saint-Philippe (ADTSP) et d'un Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE).



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Cette première année d'expérimentation a aussi permis de produire un guide technique s'appuyant sur le retour d'expérience du projet Renfobiodiv pour envisager la restauration de la forêt humide de basse altitude.

Reste à favoriser l'implication des agriculteurs et propriétaires forestiers situés en lisière du cœur de parc national dans la mise en place des solutions pérennes de gestion des friches, véritables portes d'entrées d'EEE dans les milieux naturels.

Ce projet s'inscrit dans une réflexion globale de construction d'un continuum écologique depuis la parcelle agricole vers les habitats naturels à enjeux qui met en œuvre divers outils tels que, par exemple, les mesures agro environnementales et climatiques. (Voir article « MAEC » page 39)



Identification des espèces indigènes et endémiques à préserver.

© Parc national de La Réunion



L'environnement du gîte du volcan revêt une grande valeur patrimoniale.

Vers l'ouverture du nouveau gîte du volcan

Le Parc national a uni ses forces avec le Département pour mener à bien des travaux sur le nouveau gîte du volcan. Ce chantier, situé en altitude dans un environnement d'une grande valeur patrimoniale, représente une entreprise inédite à La Réunion.

Les défis techniques, environnementaux et architecturaux ont été nombreux, poussant les équipes à élaborer des solutions collaboratives conformes aux normes réglementaires en vigueur, en cœur de parc national.

Le Conseil scientifique et le Conseil d'administration du Parc national ont salué la contribution positive du projet à l'amélioration de la Valeur Universelle Exceptionnelle, et l'autorisation d'exploitation commerciale du gîte du volcan a été approuvée.

Un focus particulier a été mis sur la production in situ en pépinière des espèces caractéristiques du volcan, qui a permis de végétaliser 400 m² d'espaces verts du gîte. Cette expérience de renaturation s'avère une réussite prometteuse dans l'atteinte d'objectifs paysagers et écologiques.

Cependant, la persistance de poches périphériques d'espèces végétales exotiques, dont certaines sont envahissantes, compromet les résultats escomptés à l'échelle du projet. Les aléas, notamment météorologiques, mettent également en péril la viabilité des plants de la pépinière.

Dans ce contexte, le Parc national a recommandé d'élargir la zone de renaturation et d'intervenir sur ces poches périphériques d'espèces invasives, en dehors des concessions.

2023, un excellent cru pour la marque *Esprit parc national*



Le restaurant saint-philippoise Chez Moustache.

Créée en 2015, cette marque est l'un des outils de mise en œuvre de la Charte du Parc national. En 2023, ce sont 39 bénéficiaires qui appartiennent au réseau *Esprit parc national* sur l'île de La Réunion, dont 8 en cours d'année. Ambassadeurs des valeurs des parcs nationaux, ils contribuent activement à la préservation et à la valorisation de nos patrimoines.

Sur Saint-Philippe, « Chez Moustache » est devenu le premier restaurant *Esprit parc national - La Réunion*. L'expérience de partage et de convivialité que l'on y retrouve témoigne de l'art de vivre du Sud Sauvage. Les premiers produits artisanaux péi de la marque sont également issus de la région saint-philippoise

et proposés par un commerçant qui travaille les produits locaux respectueux de l'Environnement. Ti brin nature propose des paniers, bertels et autres chapeaux tressés à partir de vacoa, cultivés et séchés naturellement.

— Des bénéficiaires mis en avant

Entre 2022 et 2023, une série de vidéos *Esprit parc national* ont été co-élaborées et produites avec le média Zest. Au travers de « Paroles d'acteurs », les bénéficiaires de la marque invitent à porter un nouveau regard sur les paysages, la nature, et les savoir-faire emblématiques de La Réunion. (Voir article « Des vidéos qui racontent les territoires » page 60).

La marque en quelques chiffres

En 2023, ce sont :

- 5 -

types de produit et services qui sont déployés à La Réunion



HÉBERGEMENTS
ET RESTAURATION



SORTIES ET
DÉCOUVERTES



CIRCUITS
ET SÉJOURS



PRODUITS
LOCAUX



PRODUITS
ARTISANAUX

- 39 -

bénéficiaires répartis sur toute l'île

- 117 -

produits et services marqués

Retrouvez les produits, services et actualités *Esprit parc national*
sur le site web dédié et les réseaux sociaux :

SITE WEB

www.espritparcnational.com/reunion

FACEBOOK ET INSTAGRAM

@espritparcnational

Dossier de présentation 2023 disponible
dans l'espace presse du site web du Parc national de La Réunion



SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

Des vidéos qui racontent les territoires

Sous l'impulsion du Parc national de La Réunion et de son partenaire, le média « Zest », les bénéficiaires *Esprit parc national* ont co-construit en 2022-2023 le scénario de vidéos qui mettent en lumière 19 acteurs sur 3 territoires de La Réunion : le Volcan, l'Est, et les Hauts de l'Ouest.

Ces productions audiovisuelles posent un regard particulier sur les territoires et les patrimoines uniques de l'île. Entre reliefs escarpés et vertigineux, nature verdoyante et savoir-faire ancestraux, le Parc national et les professionnels *Esprit parc national - La Réunion* invitent, en images, à réfléchir, voyager, et vivre La Réunion autrement.

De l'histoire du marronnage, aux savoir-faire agricoles, en passant par le lien entre l'Homme et son environnement naturel, les vidéos révèlent différentes facettes de l'île, avec pour chaque territoire, une thématique spécifique. Elles invitent à aller à la rencontre des bénéficiaires de la marque.



Martine du Domaine Cana Suc.

Pour Martine, propriétaire du Domaine Cana Suc, et bénéficiaire *Esprit parc national*, ces vidéos « sont une présentation très différente de ce qu'on a l'habitude de voir en terme de valeur touristique sur les territoires ».

L'une de ces vidéos, « En quête de sens » a obtenu le prix du public au cinquième trophée de la vidéo touristique. Cette reconnaissance a contribué à mettre en lumière l'approche des bénéficiaires *Esprit parc national* dans les hauts de l'Ouest et leur vision singulière du territoire.



Les vidéos *Esprit parc national* sont disponibles sur la chaîne Youtube du Parc national de La Réunion.

Des photos 360° produites pour le Sentié FAH'ÂME

Pitons excentrés du massif de La Fournaise.



© Alti-Drone

Le Sentié FAH'ÂME est un projet d'itinéraire de 200 km imaginé et porté par le Gal Grand Sud « Terres de Volcan ». Il a pour but de renforcer l'attractivité des Hauts des communes du Sud de La Réunion. Suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le Gal Grand Sud, en 2021, le Parc national de La Réunion s'est engagé dans la production de contenus numériques de valorisation des patrimoines des Hauts des communes du Sud de La Réunion.

Le service de pédagogie et de sensibilisation des publics du Parc national a identifié des points

d'intérêt le long, ou aux abords, de l'itinéraire « Sentié FAH'ÂME » et choisi des contenus. Au total, 67 contenus ont été programmés, à valoriser à travers différents médias : 10 podcasts, 11 vidéos, 6 photos 360°, 41 fiches découvertes ainsi qu'1 mallette pédagogique (numérique et matérielle).

Le travail de prise de vues et d'enregistrement audio a été réalisé par les prestataires en 2023, avec un accompagnement sur le terrain par plusieurs agents du Parc national. La finalisation des contenus est prévue pour mai 2024.

Rivière des Remparts et vue sur l'éboulis de Mahavel.

© Altir-Drone



Zoom sur un lot : les photos 360° enrichies

Le programme d'actions prévoit la réalisation de 6 photos 360° enrichies. Elles ont pour objectif de valoriser les sites suivants :

- ▶ Rivière des Remparts et vue sur l'éboulis de Mahavel (Saint-Joseph)
- ▶ Volcan littoral (Saint-Philippe)
- ▶ Sentier Jacky Inard et Dimitile (Entre-Deux)
- ▶ Piton Lacroix (Étang Salé)
- ▶ Grand Bassin (Le Tampon)
- ▶ Pitons excentrés du massif de La Fournaise (Le Tampon)

La photo 360° proposera une image que l'on pourra explorer horizontalement ou verticalement, et sur laquelle il sera possible de zoomer, ainsi que cliquer sur des points pour accéder à du contenu supplémentaire.



Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne et l'Etat dans le cadre du Programme de Développement Rural de la Réunion - FEADER 2014-2020 - volet LEADER.

De nouveaux outils pour sensibiliser les publics

Les médiateurs du patrimoine du Parc national ont poursuivi en 2023 leurs efforts pour améliorer les outils éducatifs existants et imaginer, et développer des jeux, des supports, adaptés à différents publics, et spécifiques à des thématiques diverses.

Dans le cadre d'un marché des outils éducatifs, des jeux ont été conçus pour éveiller, sensibiliser, éduquer, former et permettre l'appropriation par les différents publics des patrimoines, menaces et enjeux prioritaires du territoire.

Ces outils au service de la valorisation des patrimoines matériels et immatériels réunionnais ont été créés ou ont évolué, en vue d'être utilisés en autonomie et d'atteindre une série d'objectifs :

- ▶ Faciliter la transmission autour des grands axes du Projet d'Établissement,
- ▶ Développer la notion d'éco-citoyenneté,
- ▶ Augmenter le nombre et la diversité des publics sensibilisés, en renforçant l'intérêt et les connaissances de publics déjà sensibilisés, ainsi qu'en touchant des personnes jusqu'alors éloignées des problématiques environnementales.

Le jeu-plateau Forêt-Agir est un outil éducatif ayant pour but de provoquer une réflexion du public sur des activités en nature associées à des comportements qui ont des impacts, positifs et négatifs, sur les milieux naturels. Il permet d'identifier divers composants de la biodiversité, à comprendre leurs interactions dans un écosystème, et les pousse à adopter un comportement responsable au quotidien.

Le kari de mamie Mapou est un outil éducatif conçu initialement par Jean-Christophe Garcia, agent du Parc national, pour promouvoir les patrimoines :

- ▶ culturel immatériel, à travers le savoir-faire culinaire,
- ▶ matériel, autour du jardin créole, réunionnais.

Kari Mamie Mapou.



© Parc national de La Réunion

Le jeu Nout Péizaj est un outil éducatif permettant d'initier les joueurs à la lecture de paysage. Il permet également de faire comprendre les notions de Patrimoine mondial de l'UNESCO et de Valeur Universelle Exceptionnelle. Enfin, il aborde l'évolution des paysages réunionnais, le rôle du Parc national et de l'ensemble des acteurs, le joueur y compris, dans leur préservation.

Nout Peisaj.



© Parc national de La Réunion

Le jeu Rat Piang est un outil éducatif conçu par Muriel Payet et Elodie Durand, agents du Parc national de La Réunion, dans l'objectif de sensibiliser à l'invasion biologique. Il porte plus spécifiquement sur l'invasion du rat et ses impacts sur les populations d'oiseaux dont le Tuit-tuit, et engage à favoriser les comportements éco-citoyens.

Le jeu « Nos environnements nocturnes » a pour but de sensibiliser les publics à la

connaissance et à la préservation des environnements nocturnes, c'est-à-dire des paysages nocturnes mais aussi des interactions qui se jouent la nuit entre êtres humains, faune et flore.

Le diaporama de présentation du Parc national de La Réunion sera utilisé pour sensibiliser des publics variés : scolaires, décideurs et professionnels. Il présente le Parc national au travers de ses patrimoines, leurs particularités, leurs richesses et les menaces qui pèsent sur eux. Il présente également le Parc national sous l'angle de l'institution et des enjeux et défis qu'il doit relever.

La plupart de ces outils ont été produits en plusieurs exemplaires pour pouvoir être empruntés par nos partenaires relais, et certains existent en version « print and play » prochainement accessibles au plus grand nombre sur le site internet du Parc national.



Rat Piang.

© Parc national de La Réunion

Education à l'environnement, le rôle des PREN

La nouvelle politique éducative du Parc national de La Réunion vise, depuis 2020, à sensibiliser un public plus nombreux et plus diversifié. Cela passe par une stratégie de démultiplication des acteurs en charge de la sensibilisation. L'Établissement a ainsi confié à des Partenaires Relais de l'Éducation Nationale (PREN), depuis 2022, l'organisation, la coordination et la mise en œuvre des interventions pédagogiques ponctuelles auprès des élèves réunionnais du CP à la terminale.

En 2023, le dispositif PREN a permis de sensibiliser 3 131 élèves de tous niveaux et de tous secteurs de l'île, sur un total de 4 685 élèves sensibilisés sur l'année aux enjeux du Parc national.

Les PREN recrutés par le Parc national sont des Accompagnateurs de Moyenne Montagne (AMM) ou des Guides Péi qui, de par leurs formations et expériences professionnelles, ont déjà une bonne connaissance des milieux naturels et culturels réunionnais. Ils ont également été sensibilisés aux enjeux et aux missions du Parc national sur le territoire.



© Parc national de La Réunion

Sortie organisée par un Partenaire-Relais à Beaumont.

Après un démarrage difficile en 2022, le dispositif PREN a pris de l'ampleur en 2023 notamment grâce à l'augmentation du nombre de PREN : 7 en 2022 puis 18 en 2023 et à l'élargissement des sites proposés par le Parc national : proposition de visites guidées en milieu péri-urbain et sites en limite de cœur de parc national.

Les PREN, dont certains sont également bénéficiaires de la marque *Esprit parc national*, interviennent en classe et/ou sur le terrain après mise en relation et préparation de la sortie avec les enseignants, pour une intervention coordonnée avec le projet scolaire. Le Parc national collecte les informations relatives aux sorties pédagogiques en vue d'effectuer un suivi des sensibilisations en milieu scolaire.

Festivités et manifestations

Le Parc national de La Réunion a pris part à de nombreuses festivités et manifestations en 2023. Ces rendez-vous, souvent récurrents, ont été l'occasion pour les agents du Parc national d'informer et de sensibiliser un large public à la préservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers de l'île. Les Réunionnais y ont été invités à redécouvrir les richesses de leur territoire et à devenir acteurs du changement, au travers d'évènements aux formats variés.

La dimension partenariale des évènementiels impliquant notamment des institutions, des

associations de proximité et des acteurs de la biodiversité ont permis de porter les valeurs du Parc national auprès d'une large audience.

Des bénéficiaires engagés de la marque *Esprit parc national* ont également joué un rôle d'ambassadeurs dans plusieurs manifestations en participant aux échanges, en tenant des stands, et en initiant des dégustations de produits locaux et durables.

— Marche Réunionnaise pour le climat et la biodiversité

Le Parc national s'est joint à la 4^e édition de la Marche réunionnaise pour le climat et la biodiversité, du 3 au 5 mars, à Sainte-Suzanne, en proposant des plantations d'espèces endémiques et indigènes au public des scolaires et en co-animant un « Village de la biodiversité ».

— Journée internationale des forêts

Le Parc national, l'ONF, et la DEAL se sont réunis au Col de Bellevue le 21 mars dans le cadre d'un chantier participatif de lutte contre les espèces exotiques envahissantes végétales, enjeu prioritaire pour pour l'ensemble des partenaires.



Stand du Parc national de La Réunion à Tévelava.

Fête de la forêt

La Fête de la forêt a été l'occasion pour le Parc national de recevoir le public les 6 et 7 mai sur un stand à Dos d'Âne, aux côtés de partenaires tels que AVE2M,

SREPEN, Ti Fanal, SEOR. Une lecture de paysage mêlant dimensions culturelle, historique, biodiversité, a été proposée par les agents à Cap Noir.

Foire de Bras-Panon

La Foire agricole de Bras-Panon a réuni du 12 au 21 mai nombre d'artisans, d'agriculteurs, de producteurs agricoles. Le Parc national s'est joint à cet évènement en proposant plusieurs activités :

- Randonnée découverte sur le site de l'Eden, Espace Naturel Sensible,
- conférence « Parc national et agriculture à La Réunion : enjeux et perspectives »,
- visite des parcelles expérimentales de cacao sous couvert forestier du projet GAIAR,

▸ Visite de l'exploitation apicole Terre'Api des Hauts marquée *Esprit Parc national*.



L'exploitation Terre'Api Des Hauts.

Fête de la Nature

La Fête de la Nature a accueilli du 24 au 28 mai des milliers de manifestations sur le plan national. Le Parc national de La Réunion s'est joint aux festivités en proposant 5 évènements tout public :

- Intervention au domaine Fleurié, en partenariat avec la SPL EDEN,
- visite de la Pandanaie de la Plaine-des-Palmistes, et observations flore et faune,

▸ découverte du caractère unique de la forêt humide de basse altitude et du projet de renforcement de la biodiversité Renfobiodiv,
▸ chantier participatif de lutte contre les espèces exotiques envahissantes au Col de Bellevue,
▸ chantier de lutte contre l'ajonc d'Europe et découverte des enjeux patrimoniaux du Maïdo.

Journées Européennes du Patrimoine



© Parc national de La Réunion

Lecture de paysage à la Grande Chaloupe.

La 40^e édition des Journées Européennes du Patrimoine s'est tenue les 16 et 17 septembre autour des thèmes du patrimoine vivant et du sport. Des balades autour de la faune, la flore, la géologie, l'histoire et la culture, ont été organisées par nos médiateurs du patrimoine au volcan, à la Rivière des Roches et à l'Îlet Bethléem, dans les hauts de Sainte-Marie, sur le sentier botanique de Mare-Longue, et à la Grande Chaloupe, avec une participation au défi nettoyage *World Cleanup Day*.

Tevelava



© Parc national de La Réunion

Balade guidée sur le sentier des ouvriers.



Les 11 et 12 novembre, les agents du Parc national ont animé un stand dans le cadre de la manifestation «Tevelava», organisée au Tévelave par la commune des Avirons. Pour

l'occasion, un stand d'information pédagogique était animé par les agents du Parc national et une balade guidée proposée sur le sentier des ouvriers.

Rendez-vous natures

Le Parc national a été partenaire des « Rendez-vous natures » proposés par le Département au mois d'octobre. De nombreuses balades ont été animées et commentées par des agents du Parc national sur des sites qui

présentent un fort intérêt en matière de biodiversité comme la Glacière, le Maïdo, la forêt de bois de couleurs des Bas de Mare-Longue ou encore le domaine Fleurié.

Rendez-vous natures
en forêt de Mare-Longue



© Parc national de La Réunion

Salon de l'écologie



Le Salon de l'écologie s'est tenu du 6 au 8 octobre au Parc des expositions de la Nordev. Les 3 aires protégées de la Réunion que sont le Parc national, la Réserve Naturelle Marine et la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang Saint-Paul ont co-animé un stand de sensibilisation autour de la thématique transversale du pique-nique. Les animations ont permis d'informer et de sensibiliser les visiteurs sur des enjeux communs tels que les déchets ou le nourrissage d'animaux sauvages.

Découvrez les prochaines animations organisées
par le Parc national de La Réunion dans l'agenda du site web.

Quatre stations de biosécurité sur les sentiers

Les stations de biosécurité sont des dispositifs innovants visant à sensibiliser le public et à limiter la dispersion de graines d'espèces exotiques envahissantes sur des sentiers situés en cœur de Parc national, à la frontière entre milieux envahis et milieux préservés.

Le projet « biosécurité sentiers » a été inauguré dans la forêt de Mare-Longue sur le site de la première station installée, le 4 mai, en présence de la presse locale et des nombreux acteurs du territoire ayant contribué activement au succès de cette expérimentation : EDF, ONF, Département, Région, DEAL, IRT, FRT, DRAJES, CIRAD, CBNM etc.

Trois nouvelles stations lui ont succédé sur des sites stratégiques en termes de fréquentation et de conservation : deux au Maïdo et une au Morne Langevin.

Les stations de biosécurité permettent aux randonneurs de taper et/ou brosser leurs chaussures pour éliminer la terre pouvant contenir des graines de plantes invasives, susceptibles d'être transportées dans un milieu préservé. Surtout, accompagnées d'un panneau à visée pédagogique, elles

constituent également un outil de sensibilisation pertinent à destination des randonneurs.

L'expérimentation des stations de biosécurité est rendue possible grâce au mécénat de LA FONDATION D'ENTREPRISE GROUPE EDF qui soutient le projet à hauteur de 20 000 €, sous le nom « *Expérimentation d'un dispositif de biosécurité sur les sentiers en zone prioritaire de conservation du Parc national de La Réunion* ».



Station de biosécurité au Morne Langevin.



Le projet bénéficie du soutien de la Fondation Groupe EDF.

© Parc national de La Réunion



VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

Les moyens dédiés au projet d'établissement

Les moyens humains

La consommation globale des emplois par l'établissement au 31 décembre 2023 est conforme à l'autorisation globale votée de 88 Équivalents Temps Plein (ETP) pour l'exercice 2023. Ces 88 ETP, se distinguent en 82 ETP d'emplois sous

plafond et en 6 ETP d'emplois hors plafond correspondant aux emplois rémunérés sur projets. En exécution, le Parc national de La Réunion réalise un atterrissage conforme aux dotations ministérielles en matière d'emplois.

Les moyens financiers

Les dépenses sont réalisées pour un montant de 8 660 460 € représentant une consommation de 92,4 % des crédits de paiement ouverts. Les frais de personnels occupent 70 % des dépenses globales et restent le principal poste.

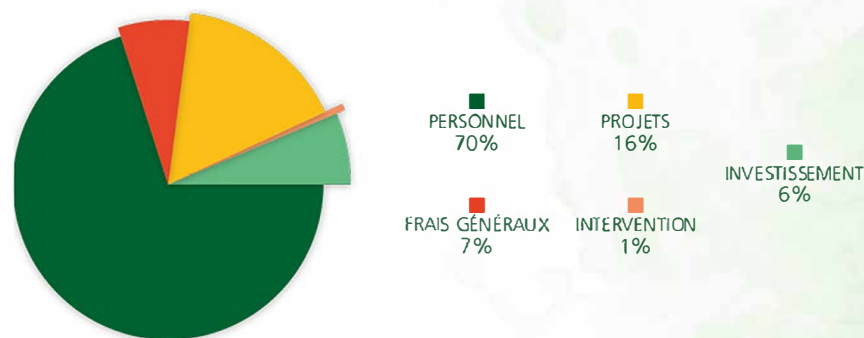
Les dépenses de fonctionnement se décomposent ainsi :

► 599 814 € de dépenses courantes hors projets immobiliers (soit 7 %)

► 1 416 599 € de dépenses liées à la mise en œuvre des projets (soit 16,35 %)

Les dépenses d'investissement incluant les projets immobiliers ont été réalisées à hauteur de 520 586 €, soit 6 % du budget global. 0,6 % du budget a été consacré à des dépenses d'intervention.

Répartition des dépenses 2023 par nature

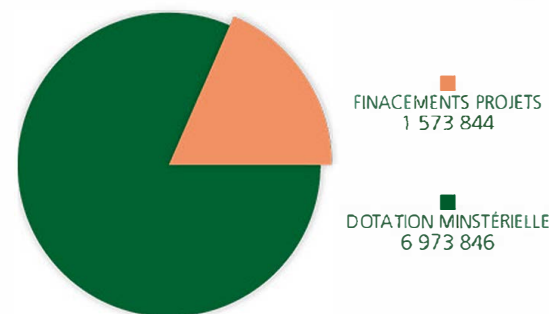


Les recettes sont réalisées en deçà des prévisions budgétaires, pour un montant total de 8 547 690 €. En complément de la dotation ministérielle de 6,9 M € (81 %) l'établissement a encaissé plus de 1 573 000 € (soit 19 %)

de financements dans le cadre des projets mis en œuvre.

Certaines demandes de solde intervenues en fin d'année 2023, n'ont pas pu être encaissées dans l'année, ainsi, le résultat budgétaire est déficitaire de 112 615 €.

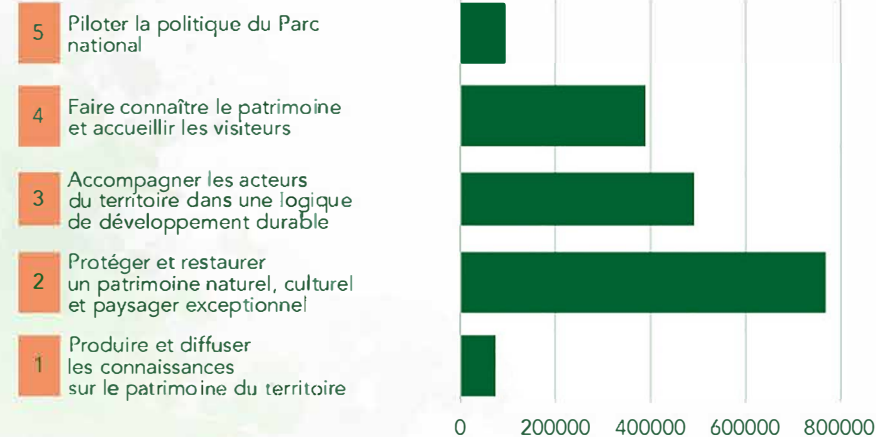
Répartition des financements 2023



Le niveau de la trésorerie s'élevant à près de 4,8 M € constatés au compte financier 2023, le Parc national dispose des ressources et des capacités financières pour mener à bien ses missions et tenir ses engagements au cours des prochains exercices.

Répartition des dépenses selon les catégories du Contrat d'Objectif signé avec l'Etat

Répartition par destination CP (hors personnel)

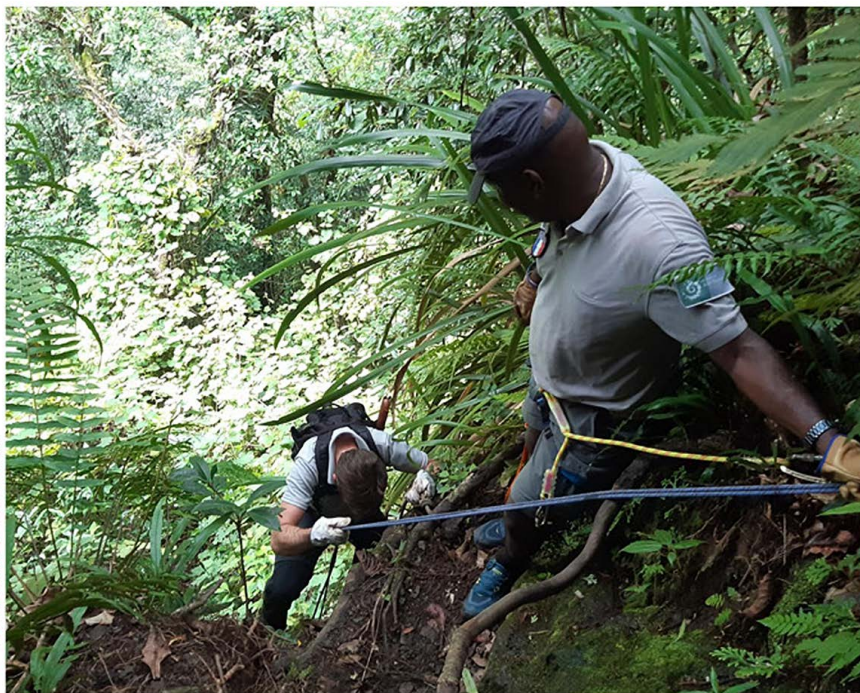


17 inspecteurs de l'environnement au Parc national de La Réunion

Les agents du Parc national de La Réunion sont désormais 17 à être commissionnés et assermentés pour réaliser des missions d'inspecteurs de l'environnement. Compétents sur tout le territoire de l'île, ils recherchent et constatent les infractions prévues par la loi, en rassemblant les preuves et en recherchant les auteurs.

Le Code de procédure pénale et le Code de l'environnement

attribuent des prérogatives de police judiciaire spéciales à certaines catégories de fonctionnaires et d'agents en matière d'environnement. Ces agents reçoivent l'appellation d'inspecteurs de l'environnement et exercent leurs pouvoirs de police judiciaire dans le ressort de leur service d'affectation et sur l'étendue du territoire sur lequel ils ont reçu mission.



© Parc national de La Réunion

Opération de lutte contre le braconnage.

— Deux principaux types d'infractions recherchés

D'une part, les inspecteurs de l'environnement relèvent les infractions à la réglementation spéciale du Parc national, telles que l'interdiction de couper une espèce indigène en cœur de parc national. Ainsi, le braconnage de palmiste est la priorité de contrôle n°1 de la stratégie de police judiciaire portée par le Parc national. Cela se traduit notamment par de la surveillance pour remonter les filières de braconnage, via des opérations inter-secteurs en interne et avec les partenaires dont l'Office national des forêts. Les inspecteurs de l'environnement peuvent également relever des infractions en matière d'abandons de déchets, ou de travaux en cœur de parc national sans autorisation préalable.

D'autre part, les inspecteurs de l'environnement peuvent agir en cas de non-respect des réglementations relatives à la préservation des milieux naturels

en s'appuyant sur le Code de l'environnement, Code forestier et Code pénal.

Dans tous les cas, il s'agit de trouver des preuves afin d'identifier les auteurs des infractions pour pouvoir enclencher des poursuites pénales devant le juge judiciaire. Les auteurs des infractions sont fréquemment condamnés au paiement d'une amende et plus rarement à des peines de prison.

— Formation de commissionnement et de remise à niveaux

En 2022, une formation préalable au commissionnement des nouveaux inspecteurs a été organisée sur le territoire réunionnais permettant d'adapter le contenu de base aux enjeux de l'outre-mer et de l'océan Indien. À sa suite, une formation suivie en mai 2023 par l'ensemble des inspecteurs de l'environnement du Parc national a porté sur la mise à jour des évolutions réglementaires et jurisprudentielles nationales.

Les inspecteurs de l'environnement relèvent les infractions à la réglementation.



© Parc national de La Réunion

Nos agents se forment à la sécurité en milieux naturels

Les agents du Parc national de La Réunion ont suivi en 2023 des formations relatives à la sécurité en milieu naturel. Dispensées par un guide de haute-montagne spécialiste de la gestion de risque et du secourisme, elles ont permis d'acquérir ou de consolider des compétences de nature à protéger les agents des risques auxquels ils peuvent être exposés lors de leurs missions en milieux naturels.

Certaines sorties sur le terrain, notamment lorsqu'elles se situent dans des zones isolées en contexte montagnard tropical, peuvent en effet comporter des difficultés d'accès et de progression, voire constituer un danger qu'il convient de prévenir via l'acquisition de connaissances et de compétences spécifiques.

Programmée sur 4 jours, la formation de sécurité en milieux naturels a abordé des fondamentaux théoriques, avant des mises en situation en milieu montagneux et en rivière. Les agents du Parc national y ont appris à réagir face à des situations imprévues, à des chutes, et à se coordonner en équipe en s'accordant sur des principes de communication distante en vue de sécuriser une tierce personne.

Au terme de la formation, les agents de terrain ont acquis la capacité de traverser une rivière de façon sécurisée, de faire un amarrage, de confectionner un relais efficace, et de s'assurer en utilisant le matériel de sécurité fourni par le Parc national.

Les équipes s'entraînent dans les Colimaçons à Saint-Leu.



© Parc national de La Réunion

Participation d'agents à la Mosaïque des Uniformes

Afin de marquer les 50 ans de la présence des forces armées dans la zone sud de l'océan Indien (FAZSOI) à la Réunion, les militaires et leurs invités en uniforme ont pris leurs quartiers à Hell-Bourg le 3 juin 2023 dans le cadre de la course : la Mosaïque des Uniformes. Parmi eux, quelques agents du Parc national ont participé à l'évènement sportif.

Il y avait 550 coureurs au départ sur les différents courses, trails et randonnées, de cette journée

placée sous le signe de « l'entraide et de la cohésion » entre personnes issues des services de l'Etat qui œuvrent au quotidien à la protection des biens, des personnes et de l'environnement.

La participation de 6 agents de différents services et secteurs du Parc national de La Réunion et leurs soutiens mutuels ont renforcé cette notion de cohésion.



© Parc national de La Réunion

De gauche à droite, Laëtitia, Olivier, François, Nafissah, Cécile et Albine ont porté les couleurs du Parc national lors de cette Mosaïque des Uniformes.

Bilan inter-parcs 2023

Créé en 1963, le modèle français de Parc national a maintenant 60 ans de savoir-faire. Aujourd'hui, les Parcs nationaux ont acquis un recul et une expertise qui leur permettent de faire face aux enjeux et pressions et d'innover pour préparer l'avenir. Ils peuvent également s'appuyer sur la force du collectif et sur un modèle de gestion des espaces naturels éprouvé.

— Gouvernance et représentation du collectif



Octobre 2023, séminaire de direction au Parc national de forêts en présence de représentants du MTECT et de l'OFB

Le Parc national de La Réunion s'est pleinement investi dans le collectif des Parcs nationaux de France qui regroupe les onze Parcs nationaux français. Son Directeur, Jean-Philippe Delorme et son adjoint, Paul Ferrand ont participé aux séminaires biannuels en avril au Parc national de Port-Cros et en octobre au Parc national des forêts, en présence de représentants de l'Office français de la biodiversité (OFB) et du ministère de la Transition écologique et de la

Cohésion des territoires (MTECT), dont Célia De Lavergne, Directrice de l'eau et de la biodiversité au ministère.

Le collectif est également organisé autour de la Conférence des présidents qui s'est réunie en présentiel en avril dernier à Porquerolles, et qui réunit les présidents des Conseils d'administration de ces établissements publics parmi lesquels Rozenn Hars, présidente du Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise qui y préside depuis avril 2022. Le Parc national de La Réunion y est représenté par Éric Ferrère, son président du Conseil d'administration.

Le collectif assure le portage du positionnement des Parcs dans les discussions nationales sur les politiques publiques environnementales, dont la Stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) adoptée le 27 novembre dernier.

Le collectif porte également des positionnements et doctrines communes sur les sujets d'actualité des politiques publiques environnementales et les défis des territoires des Parcs : énergies renouvelables, pollution lumineuse, loup et agropastoralisme, enjeux des territoires de montagne

et fréquentation touristique. Les Parcs nationaux ont participé au congrès *One Planet Polar Summit*, consacré aux glaciers et aux pôles, en novembre dernier au Muséum national d'Histoire naturelle pour évoquer l'impact global du réchauffement climatique sur les zones périglaciaires et les stratégies d'adaptation des professionnels de la montagne. L'année prochaine, les Parcs seront mobilisés pour la COP16 sur la biodiversité qui se tiendra en Colombie et en 2025 à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan.

— Actions collectives inter-parcs

Des groupes de travail inter-parcs pour répondre aux enjeux de demain

L'action collective des Parcs nationaux se concrétise notamment au sein des groupes de travail inter-parcs animés pour la plupart par l'OFB.

Ces groupes permettent d'échanger sur des thématiques transversales comme l'agriculture, l'éducation à l'environnement



Groupes de travail Tourisme et Esprit parc national réunis au Parc national des Pyrénées, octobre 2023.

et au développement durable, le tourisme, la police ; et également de porter une réflexion sur les politiques des établissements via le groupe réunissant les secrétaires généraux.

— Des synergies scientifiques pour appréhender les enjeux globaux



Séquence de travail de la Commission scientifique des Parcs nationaux, juin, Parc national des Pyrénées.

L'apport des Parcs nationaux pour la science est un des axes importants des dynamiques inter-parcs. Les échanges entre les services de connaissance scientifique, les programmes de recherche mobilisant plusieurs Parcs nationaux et la Commission scientifique des Parcs nationaux (CSPN) permettent la mise en cohérence des stratégies scientifiques. Gérard Collin, président du Conseil scientifique a participé aux deux séances plénières à l'OFB puis au Parc national des Pyrénées et pu ainsi collaborer avec les présidents des autres Conseils scientifiques. Ces échanges permettent de partager les enjeux globaux et les dernières connaissances scientifiques pour une meilleure prise de décisions.

PARC NATIONAL DE LA RÉUNION

« L'humain et la nature avant tout »




1 MAISON DU PARC NATIONAL SIÈGE ET SECTEUR EST

Direction, secrétariat Général, service pédagogie et sensibilisation des publics, service communication, service études & patrimoine, service d'appui à l'aménagement & au développement durable

258 rue de la République,
97431 Plaine des Palmistes

0262 90 11 35 - contact@reunion-parcnational.fr

 Parc national de La Réunion

www.reunion-parcnational.fr

2 SECTEUR NORD

186, allée des Topazes
Bellepierre
97400 Saint-Denis

3 SECTEUR OUEST

8 rue François de Mahy
97426 Trois Bassins

4 SECTEUR SUD

7 Chemin de l'IRAT
Pôle 3P - Bat A
97410 Saint-Pierre

Directeur de la publication : Jean-Philippe Delorme

Rédaction : L'ensemble des équipes de l'établissement public - Conception : Service communication

Illustrations : Audrey Velia - Graphisme et maquetage : Amandine Dijoux et Audrey Velia

Impression : ICP ROTO DL23.06.58P - Juin 2024